|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | F  C/47/2  **ORIGINAL :** anglais  DATE : 17 septembre 2013 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES | | |
| Genève | | |

CONSEIL

Quarante-septième session ordinaire  
Genève, 24 octobre 2013

RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR 2012

(quarante-quatrième année)  
  
Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

Le présent document contient le rapport annuel du Secrétaire général pour 2012. L’annexe III du présent document résume les résultats obtenus en 2012 selon la structure du programme et budget pour l’exercice biennal 2012‑2013 (document C/45/4 Rev.2).

Table des matières

I. COMPOSITION DE L’UNION 2

Membres 2

Situation par rapport aux divers actes de la Convention 2

Futurs membres 2

II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES 4

Conseil 4

Comité consultatif 6

Comité administratif et juridique, Comité technique, Groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN 9

III. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS 10

Activités individuelles 10

Cours d’enseignement à distance 20

IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS 20

V. PUBLICATIONS 20

ANNEXE I : Membres de l’Union

ANNEXE II : Récapitulatif des missions en 2012

ANNEXE III : Tableau des résultats pour 2012

Abréviations utilisées dans le présent document

CAJ : Comité administratif et juridique

TC : Comité technique

TC-EDC : Comité de rédaction élargi du Comité technique

TWP : Groupes de travail techniques

TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur

TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

BMT : Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN

DHS : Distinction, homogénéité et stabilité

# I. COMPOSITION DE L’UNION

## Membres

Au 31 décembre 2012, l’Union comptait 70 membres : Albanie, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d’Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité et Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

## Situation par rapport aux divers actes de la Convention

Au 31 décembre 2012, la situation des membres de l’Union par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

1. la Belgique était liée par la Convention de 1961 modifiée par l’Acte de 1972;
2. 19 membres étaient liés par l’Acte de 1978 : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, Italie, Kenya, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Portugal, Trinité-et-Tobago et Uruguay;
3. 50 membres étaient liés par l’Acte de 1991 : Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d’Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Oman, Ouzbékistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne et Viet Nam.

L’annexe I fait le point sur le statut des membres de l’Union par rapport aux différents actes de la Convention au 31 décembre 2012.

## Futurs membres

Aux termes de l’article 34.3) de l’Acte de 1991, “tout État qui n’est pas membre de l’Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d’adhésion, l’avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention”.

Par une lettre datée du 25 septembre 2012, la République du Ghana (ci-après dénommée “Ghana”) a demandé l’examen du projet de loi sur la protection des obtentions végétales du point de vue de sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

À sa quarante-sixième session ordinaire tenue à Genève le 1er novembre 2012, le Conseil a examiné la conformité du projet de loi du Ghana avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV et a décidé :

“a) de prendre note de l’analyse contenue dans le document C/46/14 et des modifications ci‑après que la délégation du Ghana a proposé d’apporter au projet de loi sur les droits d’obtenteur du Ghana (projet de loi) :

“i) la suppression du terme “finalement” à l’article 15.2);

“ii) le remplacement des termes “*Plant Breeders Advisory Committee*” par “*Plant Breeders Technical Committee*” à l’article 30; et

“iii) la suppression du terme “*seed*” à l’article 43.g);

“b) de prendre, quant à la conformité du projet de loi avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, une décision positive qui permette au Ghana, une fois que le projet de loi aura été modifié comme recommandé dans les paragraphes 10, 18 et 24 du document C/46/14 et dans le sous-paragraphe a) ci-dessus, sans aucune modification additionnelle, qu’il est adopté et que la loi entre en vigueur, de déposer son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991; et

“c) d’autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement ghanéen de cette décision.”

Par une lettre datée du 1er octobre 2012, la République-Unie de Tanzanie a demandé l’examen du projet de loi sur les droits d’obtenteur pour la Tanzanie continentale du point de vue de sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

À sa quarante-sixième session ordinaire tenue à Genève le 1er novembre 2012, le Conseil a examiné la conformité du projet de loi sur les droits d’obtenteur pour la Tanzanie continentale avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV et a décidé :

“a) de prendre note de l’analyse contenue dans le document C/46/15 et du fait que le projet de loi sur les droits d’obtenteur pour la Tanzanie continentale (projet de loi) comprendra à l’article 2 le texte suivant : “*‘Ministry’ means Ministry responsible for agriculture*”;

“b) sous réserve de l’incorporation dans le projet de loi (voir l’annexe II du document C/46/15) des amendements du ministre (voir l’annexe III du document C/46/15), tels qu’énoncés dans les paragraphes 14, 16, 18, 24, 26, 28, 33, 36, 40, 42 et 43 du document C/46/15, ainsi que des modifications recommandées dans les paragraphes 22 et 34 du document C/46/15 et dans le sous‑paragraphe a) ci‑dessus et des propositions ci‑après adoptées avec la délégation de la République‑Unie de Tanzanie dans l’article 14 et l’article 22.1) et 4) du projet de loi :

‘14.1) La variété est réputée nouvelle si, à la date de dépôt de la demande de droit d’obtenteur, du matériel de reproduction ou de multiplication végétative ou un produit de récolte de la variété n’a pas été vendu ou remis à un tiers d’une autre manière, par l’obtenteur ou avec son consentement, aux fins de l’exploitation de la variété

‘a) sur le territoire de la République‑Unie de Tanzanie, depuis plus d’un an et;

‘b) sur un territoire autre que celui de la République‑Unie de Tanzanie ~~auprès duquel la demande a été déposée~~‑

‘i) depuis plus de quatre ans; ou

‘ii) dans le cas des arbres et de la vigne, depuis plus de six ans.

‘22.1) L’obtenteur qui a régulièrement effectué le dépôt d’une demande de protection d’une variété auprès de l’un des membres d’une organisation internationale traitant de questions relatives aux droits d’obtenteur à laquelle la Tanzanie est partie jouit d’un droit de priorité pendant un délai maximal de 12 mois. Ce délai ~~qui~~ est compté à partir de la date du dépôt de la première demande. Le jour ~~La date~~ du dépôt n’est pas compris dans ~~la dernière demande~~ ce délai.

‘[…]

‘4) Le demandeur est, dans un délai de deux ans après l’expiration du délai de priorité, ou dans un délai de six mois lorsque la première demande est rejetée ou retirée, autorisé à fournir au directeur de l’enregistrement tout renseignement, document ou matériel requis dans cette loi en vue de l’examen.’

“et sans aucune modification additionnelle, de rendre une décision positive sur la conformité du projet de loi sur les droits d’obtenteur pour la Tanzanie continentale avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales;

“c) de prendre note que l’adoption du projet de loi pour la Tanzanie continentale et du projet de loi pour Zanzibar est nécessaire pour que les droits d’obtenteur couvrent tout le territoire de laRépublique‑Unie de Tanzanie;

“d) de prendre note que le Gouvernement de la République‑Unie de Tanzanie a l’intention de soumettre ultérieurement au Conseil pour examen le projet de loi ou la loi adoptée pour Zanzibar;

“e) d’informer le Gouvernement de la République‑Unie de Tanzanie qu’il peut déposer son instrument d’adhésion après que le Conseil a rendu des décisions positives sur les lois pour la Tanzanie continentale et pour Zanzibar; et

“f) d’autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement de la République‑Unie de Tanzanie de cette décision.”

# II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

## Conseil

Le Conseil a tenu sa vingt-neuvième session extraordinaire le 30 mars 2012 sous la présidence de M. Choi Keun Jin (République de Corée), président du Conseil. Y ont pris part 36 membres de l’Union, six États ayant statut d’observateur et six organisations ayant statut d’observateur. Le compte rendu de cette session est présenté dans le document C(Extr.)/29/7. À cette session, le Conseil a :

a) pris note du rapport de son président sur la quatre-vingt-troisième session du Comité consultatif;

b) approuvé le changement de lieu de la tenue de la quarante-cinquième session du TWO, prévue du 6 au 10 août 2012, et de l’atelier préparatoire, prévu le 5 août 2012, qui auront lieu non plus à Séoul mais à Jeju, et noté que les modifications correspondantes seraient apportées au document intitulé “Calendrier révisé des réunions en 2012” (document C/45/8 Rev.2);

c) adopté les documents suivants :

* UPOV/INF/4 “Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV” (révision) (document UPOV/INF/4/2); et
* UPOV/INF-EXN “Liste des documents INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents” (révision) (document UPOV/INF-EXN/2);

d) prolongé le mandat du Secrétaire général adjoint du 1er décembre 2012 au 30 novembre 2015, et exprimé à celui-ci sa gratitude pour les excellents résultats;

e) examiné et approuvé un projet de communiqué de presse.

Le Conseil a tenu sa quarante-sixième session ordinaire le 1er novembre 2012, sous la présidence de M. Choi Keun Jin. Y ont pris part 47 membres de l’Union, huit États ayant statut d’observateur et 10 organisations ayant statut d’observateur. Le compte rendu de cette session est présenté dans le document C/46/19. À cette session, le Conseil a :

a) examiné le projet de loi sur les droits d’obtenteur du Ghana et le projet de loi sur les droits d’obtenteur pour la Tanzanie continentale du point de vue de la conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV;

b) pris note des travaux du Comité consultatif à sa quatre-vingt-quatrième session tenue le 31 octobre 2012, ainsi qu’il est indiqué dans le document C/46/16;

c) adopté les documents suivants :

* TGP/12 “Conseils en ce qui concerne certains caractères physiologiques” (révision) (document TGP/12/2);
* TGP/0 “Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents” (révision) (document TGP/0/5);
* UPOV/INF/12 “Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV” (révision) (document UPOV/INF/12/4);
* UPOV/INF/19 “Règles concernant l’octroi à des États et à des organisations intergouvernementales ou des organisations internationales non gouvernementales du statut d’observateur auprès des organes de l’UPOV” (révision) (document UPOV/INF/19/1);
* UPOV/INF/20 “Règles concernant l’accès aux documents de l’UPOV” (révision) (document UPOV/INF/20/1);
* UPOV/INF/21 “Mécanismes extrajudiciaires de règlement des litiges” (document UPOV/INF/21/1); et
* UPOV/INF-EXN “Liste des documents INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents” (révision) (document UPOV/INF-EXN/3);

d) pris note du rapport du Secrétaire général sur les activités de l’Union en 2011 et du rapport sur l’exécution du programme au cours de l’exercice biennal 2010-2011 ainsi que du rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2012;

e) approuvé les comptes pour l’exercice financier 2010‑2011 et pris note du rapport du vérificateur des comptes pour l’exercice biennal 2010‑2011;

f) pris note de l’état du paiement des contributions et des participations au fonds de roulement;

g) pris note des travaux du CAJ et approuvé le programme de travail de la soixante‑septième session du CAJ;

h) pris note des travaux du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN, et a approuvé leurs programmes de travail;

i) approuvé le calendrier des réunions pour 2013;

j) élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la quarante‑neuvième session ordinaire du Conseil, en 2015 :

– Mme Kitisri Sukhapinda (États-Unis d’Amérique), présidente du Conseil;

– M. Luis Salaices (Espagne), vice-président du Conseil;

k) pris note des documents et rapports verbaux sur la situation dans les domaines législatif, administratif et technique relatifs à la protection des obtentions végétales qui ont été présentés par les membres et observateurs. Il a noté qu’un additif au document C/46/12 serait établi et qu’une révision du document C/45/7 sur les statistiques concernant la période 2006-2010 avait été publiée sur le site Web de l’UPOV; et

l) examiné et approuvé un projet de communiqué de presse.

## Comité consultatif

Le Comité consultatif a tenu sa quatre-vingt-troisième session le 30 mars 2012, sous la présidence de M. Choi Keun Jin (République de Corée). À cette session, outre les avis donnés au Conseil sur l’adoption de documents (voir le paragraphe 9.c) ci-dessus), la prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint et le projet de communiqué de presse, le Comité consultatif :

a) a pris note du compte rendu de la troisième réunion du Groupe de travail sur les règles concernant les observateurs, qui avait eu lieu le 29 mars 2012;

b) a recommandé au Conseil d’adopter la révision des “Règles concernant l’octroi à des États et à des organisations intergouvernementales ou des organisations internationales non gouvernementales du statut d’observateur auprès des organes de l’UPOV” et la révision des “Règles concernant l’accès aux documents de l’UPOV”;

c) a accordé à l’Association africaine du commerce des semences (AFSTA) le statut d’observateur auprès du Conseil, du Comité administratif et juridique (CAJ), du Comité technique (TC) et des groupes de travail techniques (TWP) de l’UPOV;

d) a pris note des faits nouveaux intervenus en ce qui concerne l’accès aux documents de l’UPOV et la publication de l’information, et a en outre noté que :

i) la numérisation des documents importants uniquement disponibles sur papier et leur publication sur le site Web de l’UPOV seraient planifiées en fonction des ressources disponibles;

ii) des membres de l’Union avaient été invités, en décembre 2011, à fournir une liste récapitulative des genres et espèces afin d’incorporer les notifications des membres de l’Union concernant les genres et espèces végétaux dans la base de données UPOV Lex dans le courant de l’année 2012;

iii) la publication sur le site Web de l’UPOV de la date d’octroi du statut d’observateur dans la liste des observateurs auprès des organes de l’UPOV serait planifiée en fonction des ressources disponibles;

iv) la publication sur le site Web de l’UPOV des informations concernant le président et le vice-président du Conseil ainsi que les présidents et vice-présidents des organes de l’UPOV, avec les coordonnées à jour, et la publication sur le site Web de l’UPOV des photographies du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint seraient organisées dès que possible;

v) la création d’une chaîne de l’UPOV sur You Tube pour l’hébergement des vidéos de l’UPOV aurait lieu en même temps que la mise au point d’une image de marque cohérente aux fins des publications et exposés de l’UPOV, dans un souci d’uniformité avec le site Web restructuré de l’UPOV;

e) est convenu que l’examen de la question de l’utilisation des moyens électroniques, aux fins des réunions, aurait lieu à sa quatre-vingt-quatrième session, sur la base d’un document qu’établirait le Bureau de l’Union;

f) est convenu que le “Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs”, qui aura lieu à Genève le 2 novembre 2012, serait ouvert au public, sous réserve de la capacité de la salle, la priorité étant donnée aux participants représentant des membres de l’Union ou des États ou des organisations ayant le statut d’observateur; a approuvé la diffusion sur le Web de ce colloque; a approuvé l’explication du but du colloque; a fait siennes les propositions de projet de programme du colloque, et a approuvé l’intégration d’un conférencier, choisi parmi ceux qui avaient été recommandés par l’Association for Plant Breeding for the Benefit of Society (APBREBES), chargé de présenter un exposé en rapport avec l’objet du colloque;

g) a demandé au Bureau de l’Union d’établir un document sur la politique de l’UPOV en matière de financement des conférenciers et participants, pour examen à sa quatre-vingt-quatrième session, qui se tiendra à Genève le 31 octobre 2012; et

h) a pris note des éléments nouveaux dans les travaux d’autres instances internationales présentant un intérêt pour l’UPOV, et

i) a approuvé la participation du Bureau de l’Union au Cadre de l’OMPI pour la formulation de stratégies nationales de propriété intellectuelle destinées à promouvoir le développement;

ii) a approuvé la contribution du Bureau de l’Union à l’élaboration du questionnaire de l’OMPI intitulé “Instrument destiné à l’évaluation de la situation actuelle du système national de propriété intellectuelle d’un pays, de ses objectifs stratégiques et de ses besoins conformément aux priorités nationales de développement”.

On trouvera un compte rendu sur les travaux de la quatre-vingt-troisième session du Comité consultatif dans le document C(Extr.)/29/4.

Le Comité consultatif a tenu sa quatre-vingt-quatrième session le 31 octobre 2012, sous la présidence de M. Choi Keun Jin (République de Corée). À cette session, outre l’examen préliminaire du projet de loi sur les droits d’obtenteur du Ghana et du projet de loi sur les droits d’obtenteur pour la Tanzanie continentale (voir le paragraphe 10.a) ci-dessus), et outre les avis donnés au Conseil sur l’adoption de documents (voir le paragraphe 10.c) ci-dessus) et le projet de communiqué de presse, le Comité consultatif :

a) a pris note des faits nouveaux intervenus en ce qui concerne l’accès aux documents de l’UPOV et la publication de l’information, et notamment :

i) a pris note des nouvelles fonctionnalités de la base de données PLUTO sur les variétés végétales. Il a noté en particulier que l’inscription obligatoire des utilisateurs de la base de données PLUTO serait étendue à la base de données GENIE et que la procédure d’inscription serait utilisée pour demander aux utilisateurs de déclarer qu’ils ont pris connaissance des avertissements pertinents relatifs à ces bases de données. Il a noté également que l’inscription des utilisateurs de la base de données PLUTO serait rendue obligatoire en novembre 2012;

ii) a noté que le TC était convenu d’ajouter une page de couverture à toutes les versions antérieures adoptées des principes directeurs d’examen afin d’indiquer leur situation juridique avant publication sur le site Web de l’UPOV;

iii) est convenu d’examiner à sa quatre-vingt-cinquième session, tenue en mars 2013, une proposition de révision du texte de l’avertissement qui figure dans la partie du site Web de l’UPOV consacrée aux réunions de l’UPOV, afin de renvoyer aux documents adoptés par le Conseil qui sont en vigueur à cette époque, et la possibilité d’ajouter un avertissement à chaque document de réunion de l’UPOV, indiquant le statut de ces documents;

iv) a pris note que les ressources du Bureau de l’Union n’avaient pas encore permis de procéder à la numérisation des documents importants uniquement disponibles sur papier et à leur publication sur le site Web de l’UPOV, et que le Bureau de l’Union continuait de vérifier que les documents étaient correctement publiés sur le site Web restructuré de l’UPOV;

v) a noté que la base de données UPOV Lex avait été modifiée de manière à incorporer les notifications des membres de l’Union concernant les genres et espèces végétaux, et qu’elle inclurait, d’ici à novembre 2012, toutes les informations fournies par les membres de l’Union en réponse à l’invitation lancée en décembre 2011;

vi) a noté que, jusqu’à ce jour, les ressources du Bureau de l’Union n’avaient pas permis la publication, sur le site Web de l’UPOV, de la date d’octroi du statut d’observateur dans la liste des observateurs auprès des organes de l’UPOV;

vii) a noté que les coordonnées et la photographie du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint ont été publiées sur le site Web de l’UPOV en octobre 2012, parallèlement aux informations sur le président et le vice-président du Conseil et sur les présidents et vice-présidents des organes de l’UPOV;

viii) a pris note du rapport sur le projet de création d’une chaîne de l’UPOV sur You Tube et a invité le Bureau de l’Union à élaborer une proposition de stratégie en matière de communication qui traiterait de l’utilisation possible de médias sociaux, et serait présentée pour examen au Comité consultatif à sa quatre-vingt-cinquième session, qui se tiendra en mars 2013 ;

ix) a pris note du projet de programme du “Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs”;

x) a noté que les actes du “Colloque sur la sélection végétale pour l’avenir” avaient été combinés au programme d’activités pour le cinquantième anniversaire dans un document qui serait distribué aux participants au cours de la quarante-sixième session du Conseil;

xi) a noté que les actes du “Séminaire sur la protection des variétés végétales et le transfert de technologie : les avantages d’un partenariat secteur public-secteur privé”, du “Colloque sur la sélection végétale pour l’avenir” et du “Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs” seraient regroupés dans un ouvrage publié au début de 2013 et que l’ensemble de ces actes serait également publié sur le site Web de l’UPOV;

b) a pris note de l’utilisation des moyens de communication électroniques pour les réunions et notamment :

i) a pris note de l’utilisation des conférences Web par le Comité de rédaction élargi (TC‑EDC), les groupes de travail techniques (TWP) et le Bureau de l’Union, et a approuvé l’utilisation des conférences Web par les organes de l’UPOV, sous réserve que les organes concernés les jugent appropriées, afin de faciliter la participation des membres de l’Union et des observateurs conformément aux procédures en vigueur, et par le Bureau de l’Union afin de faciliter la participation des personnes invitées à ses réunions, lorsqu’il le juge approprié;

ii) a approuvé l’utilisation de la diffusion sur le Web de sessions d’organes de l’UPOV aux fins de leur visionnement par les membres de l’Union et les observateurs conformément aux procédures en vigueur, sous réserve que l’organe de l’UPOV concerné le juge approprié. Conformément à ces procédures, le visionnement de la diffusion sur le Web se ferait au moyen d’un mot de passe délivré aux personnes désignées de l’organe concerné de l’UPOV et il serait supervisé par le Bureau de l’Union. Dans tous les autres cas de diffusion sur le Web, le Comité consultatif serait invité à approuver les modalités d’une éventuelle retransmission sur l’Internet. Il est en outre convenu de la mise à disposition sur le site Web de l’UPOV, après un délai approprié, de la retransmission sur l’Internet du “Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs”, qui se tiendra à Genève le 2 novembre 2012;

c) a pris note que le cours avancé d’enseignement à distance DL-305 intitulé “Examen de demandes de droits d’obtenteur” comprendrait un module supplémentaire intitulé “Protocole d’essai et analyse des données” et approuvé les plans visant à lancer le cours avancé d’enseignement à distance DL‑305; il a noté également qu’un mémorandum d’accord et une lettre d’accord seraient signés entre l’UPOV et Naktuinbouw aux fins de la mise au point des modules de la section IV “Examen DHS”;

d) a pris note du prototype de page Web “Assistance” présenté à sa quatre‑vingt‑quatrième session et a approuvé le lancement de la page Web “Assistance”, sur la base du prototype, dans une zone du site Web de l’UPOV qui serait accessible à partir de la zone d’accès restreint, mais également au moyen d’un lien distinct et d’un mot de passe communiqué au représentant et au suppléant de chaque membre de l’Union au Conseil; il a également pris note que les propositions concernant l’élaboration des parties intitulées “Demandes d’assistance aux fins de la mise en place d’une protection des obtentions végétales” et “Rapports sur les activités d’assistance” seraient faites à une date ultérieure;

e) a recommandé au Conseil d’approuver les comptes de l’exercice financier 2010‑2011 et a pris note du rapport du vérificateur des comptes relatif à l’exercice biennal 2010‑2011; il a pris note des informations fournies sur le fonds de réserve pour l’exercice biennal 2010‑2011 et de l’examen préalable de la situation en ce qui concerne les réserves à la fin de l’exercice biennal 2012-2013 fondé sur le résultat de l’exercice biennal 2010‑2011, le programme et budget pour l’exercice biennal 2012‑2013 et l’adoption des Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS);

f) a pris note de l’état du paiement des contributions au 30 septembre 2012 et a relevé que, à la suite de paiements récents, le Bélarus, l’Espagne, l’Italie, le Maroc et le Panama n’avaient pas d’arriérés;

g) a noté que l’UPOV prévoyait de suivre la politique de l’OMPI en matière de financement des dépenses de tiers, mais que l’UPOV entendait continuer à couvrir le coût des voyages par avion en classe économique uniquement, continuer à verser un montant réduit d’indemnité journalière de subsistance, différent de celui prévu par l’OMPI, lorsque l’UPOV s’acquitte directement du paiement du logement; demander que les tiers du secteur privé soient encouragés à participer aux activités à leurs propres frais, mais dans les cas où le Bureau de l’Union le jugera approprié, prendre à sa charge leurs frais de voyage et dépenses connexes et continuer à ne pas verser d’honoraires;

h) a pris note des questions relatives aux observateurs auprès des organes de l’UPOV et notamment :

i) a noté l’octroi du statut d’observateur au Ghana auprès du Comité technique (TC) et des groupes de travail techniques (TWP);

ii) était d’avis que le changement de nom d’*Association for Plant Breeding for the Benefit of Society* (APBREBES) à *Seeds for All*, sans aucun autre changement de fond concernant les objectifs et statuts, n’aurait en principe pas d’incidence sur le statut d’observateur d’APBREBES. Néanmoins, le Comité consultatif a noté qu’il devrait examiner la question lorsque l’APBREBES notifierait au Bureau de l’Union toute modification de ses statuts;

i) a approuvé la publication sur le site Web de l’UPOV d’un document contenant la liste des membres de l’UPOV, la liste des États et organisations intergouvernementales ayant entamé la procédure d’adhésion à la Convention UPOV et la liste des États et organisations intergouvernementales ayant été en relation avec le Bureau de l’Union en vue d’obtenir une assistance pour l’élaboration de lois fondées sur la Convention UPOV;

j) s’est félicité des rapports présentés par les nouveaux membres de l’Union, la République dominicaine, la Turquie et le Viet Nam, et est convenu d’inviter la Géorgie à présenter un exposé à sa quatre-vingt-sixième session qui se tiendra en octobre 2013;

k) a pris note des éléments nouveaux dans les travaux d’autres instances internationales présentant un intérêt pour l’UPOV, et

i) a approuvé la participation du Bureau de l’Union à la plate-forme du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (TIRPGAA) pour le codéveloppement et le transfert de technologies;

ii) a approuvé la présentation de rapports à de futures sessions du TIRPGAA, en lien avec tous les actes de la Convention UPOV;

iii) a approuvé la participation de l’UPOV à l’initiative de l’OMPI sur la production de blé durable en République-Unie de Tanzanie;

l) a noté les propositions portant sur le calendrier des réunions en 2013; et

m) a recommandé au Conseil d’approuver le projet de communiqué de presse.

On trouvera de plus amples informations sur les travaux de la quatre-vingt-quatrième session du Comité consultatif dans le document C/46/16.

## Comité administratif et juridique, Comité technique, Groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN

Le CAJ a tenu sa soixante-cinquième session le 29 mars 2012 et sa soixante-sixième session le 29 octobre 2012. Le CAJ-AG a tenu sa septième session les 29 et 30 octobre 2012.

Le TC a tenu sa quarante-huitième session du 26 au 28 mars 2012. Le TC-EDC a tenu des réunions les 11 et 12 janvier ainsi que les 26 et 27 mars 2012. Le TWA a tenu sa quarante et unième session à Angers (France), du 21 au 25 mai 2012. Le TWC a tenu sa trentième session à Chisinau (République de Moldova), du 26 au 29 juin 2012. Le TWF a tenu sa quarante-troisième session à Beijing (Chine), du 30 juillet au 3 août 2012. Le TWO a tenu sa quarante-cinquième session à Séoul (République de Corée), du 6 au 10 août 2012. Le TWV a tenu sa quarante-sixième session près de la ville de Venlo (Pays-Bas), du 11 au 15 juin 2012. Chacune des sessions des groupes de travail techniques a été précédée d’un atelier préparatoire.

On trouvera de plus amples renseignements sur les travaux du CAJ, du TC et des groupes de travail techniques dans les documents C/46/9 et C/47/9, intitulés “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité administratif et juridique”, et C/46/10 et C/47/10, intitulés “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN”.

# III. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS

## Activités individuelles

Le 5 janvier, à Genève, le Bureau a participé à une réunion électronique via Internet avec des représentants du Comité directeur du projet mondial sur les semences (Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *International Seed Federation* (ISF), Association internationale d’essais de semences (ISTA) et UPOV) pour examiner l’état d’avancement du Projet mondial sur les semences. D’autres réunions électroniques ont eu lieu les 10 et 26 janvier, le 14 février, le 16 mars, les 10 et 13 avril, le 9 mai, le 1er juin, les 3 et 25 juillet, les 17 et 23 août, les 3, 13 et 25 septembre, ainsi que les 1er et 26 novembre.

Le 11 janvier, à Genève, le Bureau a rencontré S. E. M. Kasmirhan Tahir, ambassadeur et représentant permanent du Brunéi Darussalam, Mission permanente du Brunéi Darussalam auprès du Bureau des Nations Unies, de l’Organisation mondiale du commerce et d’autres organisations internationales.

Les 13 et 14 janvier, à Arusha (République-Unie de Tanzanie), le Bureau a participé à une réunion du Comité directeur du projet mondial sur les semences. Le Comité directeur s’est entretenu avec des fonctionnaires de l’État et des représentants du secteur des semences en République‑Unie de Tanzanie.

Le 14 janvier, à Arusha également, le Bureau s’est brièvement entretenu avec M. Patrick Ngwediagi, directeur de l’enregistrement, Office des droits d’obtenteur, Ministère de l’agriculture, de la sécurité alimentaire et des coopératives au sujet de la loi relative aux droits d’obtenteurs pour la Tanzanie continentale ainsi que des éléments nouveaux concernant la coopération en vue de l’élaboration d’une telle loi pour Zanzibar.

Le 18 janvier, à Genève, le Bureau s’est entretenu avec des dirigeants de la *Queensland University of Technology* (QUT) de Brisbane (Australie) durant leur visite d’étude au siège de l’Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), à savoir le professeur Rosalind Mason, directrice, Faculté de droit, et le professeur Kamal Puri, directeur, WIPO-QUT *Master of Intellectual Property Law Program and General Manager*. Le Bureau a fait un exposé général sur l’UPOV.

Le 19 janvier, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Rasoanaivo, conseillère, Mission permanente de Madagascar à Genève, et d’un stagiaire de cette mission, et expliqué le système UPOV de protection des obtentions végétales et la procédure à suivre pour devenir un membre de l’UPOV.

Les 23, 24 et 26 janvier, au Pérou, le Bureau a organisé trois séminaires sur la protection des obtentions végétales en coopération avec l’Institut national de protection de la concurrence et de la propriété intellectuelle du Pérou (*Instituto Nacional de Defensa de la Competencia y de la Protección de la Propiedad Intelectual* – INDECOPI) et avec le concours financier de l’Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique (USPTO). Ces séminaires ont été organisés à Lima, Trujillo et Iquitos. Le Bureau a présenté des exposés sur l’UPOV, la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV et sur l’intérêt d’une adhésion à l’UPOV. En marge du séminaire à Lima, le Bureau a rencontré M. Hebert Tassano, président, Conseil exécutif, INDECOPI, et M. **B**runo Merchor, directeur des inventions et technologies nouvelles, INDECOPI, pour traiter de l’évolution au Pérou de l’application de la protection des obtentions végétales.

Du 24 au 27 janvier, à Paris (France), le Bureau a assisté aux réunions des systèmes de semences de l’OCDE et pris part aux réunions du Groupe consultatif élargi de l’OCDE, du Groupe de travail ad hoc d’experts sur les techniques biochimiques et moléculaires pour décrire et/ou identifier les variétés et du groupe de travail technique sur l’identité et la pureté des variétés.

Du 26 janvier au 1er février, à Tokyo, Chiba, Tsukuba et Hachimantai (Japon), le Bureau a participé à un voyage d’étude et à des réunions connexes pour fonctionnaires de haut rang chargés de la protection des obtentions végétales du Cambodge, de l’Indonésie et de la République démocratique populaire lao.

Entre le 14 et le 22 février, à Genève, le Bureau a participé à des parties de la vingtième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) de l’OMPI.

Le 21 février, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Fatima Al Ghazali, ministre plénipotentiaire de la Mission permanente du Sultanat d’Oman. L’organisation à Oman d’un atelier destiné à sensibiliser à la protection des obtentions végétales a été débattue (voir le paragraphe 45).

Le 24 février, à Phnom Penh (Cambodge), le Bureau a participé à un séminaire sur la sensibilisation à la protection des obtentions végétales, organisé par le Ministère de l’agriculture, des forêts et de la pêche du Cambodge, en coopération avec le Ministère de l’agriculture, des forêts et de la pêche du Japon dans le cadre des activités de coopération du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale (Forum EAPVP).

Du 27 au 29 février, à Pattaya (Thaïlande), le Bureau a participé à des parties du Congrès 2011 de l’*Asia Pacific Seed Association* (APSA), qui avait à deux reprises été différé. Il a fait un exposé intitulé “*UPOV Convention : Breeder’s exemption and exceptions for farmers*” à l’atelier précongrès tenu le 27 février sur les droits d’obtenteur, les brevets et l’accès à la diversité biologique et aux ressources génétiques et fourni une “Mise à jour des activités de l’UPOV” à la réunion du comité permanent sur les droits de propriété intellectuelle tenue le 29 février. En marge du Congrès de l’APSA, s’est tenue une réunion du Comité directeur du projet mondial sur les semences.

Le 28 février, au siège de l’Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la réunion du Conseil de l’Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC).

Du 5 au 8 mars, à Zanzibar (République-Unie de Tanzanie), le Bureau a participé au douzième Congrès annuel de l’Association africaine du commerce des semences (AFSTA) où il a fait un exposé sur les éléments nouveaux les plus récents à l’UPOV. Le Bureau a également organisé le 5 mars avant le Congrès de l’AFSTA un atelier sur la protection des obtentions végétales.

Le soir du 8 mars 2012, à Zanzibar (République-Unie de Tanzanie), le Comité directeur du projet mondial sur les semences a été invité à un dîner offert par M. Maghembe, ministre de l’agriculture, de la sécurité alimentaire et des coopératives, auquel ont également assisté des fonctionnaires de l’État et des représentants de la *Tanzania Seed Trade Association* (TASTA).

Le 9 mars 2012, à Zanzibar également, le Comité directeur du projet mondial sur les semences a tenu sa deuxième réunion avec des fonctionnaires de l’État et des représentants du secteur des semences de la République-Unie de Tanzanie (voir le paragraphe 20).

Le 13 mars, à Genève, le Bureau a reçu une visite de courtoisie de Mme Catalina Gaviria Bravo, conseillère commerciale, Mission permanente de la Colombie auprès de l’OMC à Genève et de M. Juan Camilo Saretzki‑Forero, premier secrétaire, Mission permanente de la Colombie auprès de l’ONU à Genève.

Le 20 mars, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a fait un exposé intitulé *“Plant variety protection : law, policy and development*” à l’occasion du cours de niveau avancé organisé par l’OMPI et l’OMC sur la propriété intellectuelle à l’intention des fonctionnaires nationaux. Y ont assisté des participants des pays suivants : Allemagne, Botswana, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Cuba, Espagne, Ghana, Inde, Iran (République islamique d’), Kirghizistan, Mexique, Monténégro, Nigéria, Norvège, Panama, Pérou, République démocratique populaire lao, Serbie, Sri Lanka, Suisse, Tunisie et Zimbabwe.

Durant la semaine du 26 mars, à Genève, le Bureau s’est entretenu avec M. Nik Hulse, examinateur principal des droits d’obtenteur, Office des droits d’obtenteur, IP Australia, pour débattre de l’élaboration d’un canevas des principes directeurs d’examen fondé sur le Web.

Du 16 au 18 avril, à Accra (Ghana), le Bureau a participé à des réunions du Comité directeur du projet mondial sur les semences, lequel s’est entretenu avec S. E. M. Kwesi Ahwoi, ministre de l’alimentation et de l’agriculture, Mme Grace Ama Issahaque, juriste principale, Département du directeur de l’enregistrement général, Ministère de la justice, d’autres fonctionnaires publics et des représentants du secteur des semences au Ghana.

Le 19 avril, à Belgrade (Serbie), le Bureau a participé à une conférence sur les droits d’obtenteur et la qualité de membre de l’UPOV, organisée par la Direction de la protection des obtentions végétales du Ministère serbe de l’agriculture, du commerce, des forêts et de la gestion de l’eau, en coopération avec l’Ambassade néerlandaise à Belgrade et le projet USAID Agribusiness. Le Bureau y a fait un exposé intitulé “*Introduction to the UPOV system and benefits from UPOV membership; improved access to new varieties in recently acceded countries*”.

Du 23 au 27 avril, à Alexandria, Virginie (États‑Unis d’Amérique), l’USPTO, en coopération avec l’UPOV, a organisé un cours de formation intitulé “*Plant Variety Protection Under the UPOV Convention*”. Le but de ce cours était de dispenser une formation à des personnes (“formateurs”) qui dispenseront à leur tour une formation à d’autres personnes sur les droits d’obtenteur au titre de la Convention UPOV. Avant le cours de formation de l’USPTO/UPOV, tous les participants devaient avoir suivi avec succès le cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV “Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV”.

Les 23 et 24 avril, à Genève, le Bureau a participé à une réunion sur le Cadre de l’OMPI pour la formulation de stratégies nationales de propriété intellectuelle afin de contribuer au module thématique 2 “Agriculture, développement rural et propriété intellectuelle”.

Le 24 avril, à Miami (États‑Unis d’Amérique), le Bureau a participé à la partie ouverte de la Réunion générale annuelle de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), et il y a fait un exposé sur les éléments nouveaux les plus récents à l’UPOV.

Le 25 avril, à Miami également, le Bureau a été invité à faire à la Conférence internationale sur la propriété intellectuelle de la CIOPORA un exposé intitulé “New developments in UPOV with specific reference to the Americas”.

Le 27 avril, à Genève, le Bureau a reçu la visite de S. E. M. Nicolas Niemtchinow, ambassadeur de la France, qui a déposé l’instrument de ratification de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Les 1er et 2 mai, à Muscat (Oman), le Bureau a participé à un atelier sur la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales et la sensibilisation à cette protection, atelier organisé conjointement par l’UPOV et le Gouvernement de l’Oman avec le concours financier de l’USPTO. En marge de cet atelier, le Bureau s’est entretenu avec le secrétaire général du Conseil de la recherche, M. Hilal Bin Ali Al‑Hinal, et son équipe, de même qu’avec le ministre de l’agriculture et de la pêche, S. E. M. Fuad Bin Ja’afar Al‑Sajwani.

Entre les 7 et 18 mai, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Patrick Maluku, examinateur de plantes, Office de protection des obtentions végétales, *Kenya Plant Health Inspectorate Services (*KEPHIS), à qui a été dispensé une formation sur la contribution de données à la base de données sur les variétés végétales de l’UPOV. Cette formation a été dispensée par le Bureau et des collègues de l’OMPI affectés au Groupe de la base de données sur les désignations commerciales.

Le 8 mai, à Uppsala (Suède), le Bureau a organisé une formation d’une journée entière sur le thème de la protection des obtentions végétales, dans le cadre du programme international de formation avancée “Ressources génétiques et droits de propriété intellectuelle”, organisé par l’Université suédoise des sciences agricoles (SLU) et financé par l’Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA). Ont assisté à ce programme des participants des pays suivants : Chili, Chine, Inde, Jordanie, Kenya, Malawi, Népal, Ouganda, Pakistan, Pérou, République démocratique populaire de Corée, Soudan et Zimbabwe.

Le 9 mai, à Genève, le Bureau a été invité par S. E. M. Angelos Pangratis, ambassadeur et représentant permanent de l’Union européenne auprès de l’OMC, et S. E. Mme Mariangela Zappia, ambassadeur et observateur permanent de l’Union européenne auprès du Bureau des Nations Unies à Genève, à une réception pour célébrer la “Journée de l’Europe”.

Le 10 mai, au siège de l’UPOV à Genève, le Bureau a organisé une réunion sur les formulaires de dépôt électronique des demandes, avec la possibilité de participation via Internet. À la réunion ont assisté l’OMPI, l’Office communautaire des variétés végétales (OCVV), accompagné d’experts du Groupe d’étude et de contrôle des variétés et des semences (GEVES, France) et de Naktuinbouw (Pays‑Bas), la CIOPORA, l’ISF et le Bureau.

Les 10 et 11 mai, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a participé au cours “Propriété intellectuelle, innovation et sécurité alimentaire : Atelier pour la production de blé durable en Afrique de l’Est – une étude de cas sur le rôle de la propriété intellectuelle”.

Le 15 mai, à Londres (Royaume-Uni), le Bureau a assisté au dîner annuel de la *British Society of Plant Breeders* (BSPB).

Le 23 mai, le Bureau a reçu la visite de M. Samuel A. Moreno, directeur général des affaires juridiques de négociation, Ministère du commerce et de l’industrie du Panama, et de Mme Zoraida Rodríguez, conseillère juridique, Mission permanente du Panama auprès de l’OMC à Genève. Ensemble, ils ont parlé de la procédure d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Le 24 mai, le Bureau a reçu la visite de Mme Wéré Régine Gazaro, directrice du Département de la protection de la propriété industrielle de l’Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). Au cours de cette visite, il lui a montré comment utiliser la base de données GENIE.

Le 24 mai, le Bureau a reçu la visite de Mme Jiang Zehui, présidente de l’Association chinoise des fleurs, qui était accompagnée de fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères, du Ministère des finances, de l’Administration des forêts de l’État, de l’*International Network for Bamboo and Rattan* (INBAR), de l’Académie chinoise des forêts et de l’Association chinoise des fleurs.

Le 24 mai, le Bureau a reçu la visite de Mme Shahrinah Yusof Khan, directrice adjointe de l’enregistrement, chef des brevets, Office d’enregistrement des brevets du Brunéi Darussalam, et il s’est entretenu avec elle de la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV.

Le 25 mai, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Ken‑Ichiro Natsume, chef du bureau de l’OMPI au Japon.

Du 28 au 30 mai, à Bangkok (Thaïlande), le Bureau a participé à la cinquième Réunion du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale (Forum EAPVP) et au Séminaire international sur l’impact de la protection des obtentions végétales. Il y a fait un exposé intitulé “UPOV and the impact of plant variety protection”. En marge de ces réunions, le Bureau s’est entretenu avec des pays du Forum EAPVP à titre individuel.

Le 5 juin, au Centre international de l’Université d’État de Moscou Lomonosov à Genève, le Bureau a donné une conférence sur l’introduction à la protection des obtentions végétales à des étudiants qui participaient au cours de l’OMPI sur l’introduction au droit international de la propriété intellectuelle.

Le 5 juin, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la réunion du Conseil de l’Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC).

Du 12 au 14 juin, à Harare (Zimbabwe), le Bureau a participé à la réunion d’examen d’experts sur le projet de cadre juridique de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales, réunion organisée par l’Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), en coopération avec l’UPOV et avec le concours financier de l’USPTO. En marge de la réunion d’experts, le Bureau a tenu des consultations sur les questions législatives et à l’adhésion à l’UPOV avec des responsables du Département de l’Agriculture du Zimbabwe et des experts du Ghana et de la République‑Unie de Tanzanie.

Durant la période considérée, le Bureau a continué de participer au projet Neutralité carbone lancé par le Directeur général de l’OMPI, qui “porte sur l’application et le suivi de mesures internes à l’OMPI pour réduire les incidences des activités de l’Organisation sur l’environnement, l’objectif à plus long terme étant de parvenir à une incidence neutre sur l’environnement”. Le 15 juin, le Bureau a participé à une réunion du principal groupe de travail.

Du 18 au 22 juin, le Bureau a reçu la visite de M. Jay Sanderson, maître de conférence et membre de l’*Australian Centre for Intellectual Property in Agriculture* (ACIPA), Faculté de droit Griffith d’Australie, qui fait des recherches sur l’UPOV et la Convention UPOV.

Le 19 juin, à Wageningen (Pays‑Bas), le Bureau a organisé une séance de formation d’une journée entière sur l’UPOV à l’occasion du quinzième Cours international sur la protection des variétés végétales organisé par Naktuinbouw, et il a participé à ce cours. Y ont assisté des participants des pays suivants : Australie, Belgique, Brésil, Cameroun, Costa Rica, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Honduras, Inde, Italie, Liban, Maroc, Ouganda, Pays-Bas, Pologne, Serbie, Togo, Tunisie et Turquie. Les participants se sont vu offrir la possibilité d’avoir des entretiens bilatéraux avec des représentants de l’UPOV. Le participant du Honduras a sollicité une assistance concernant la procédure d’adhésion à l’UPOV. Les participants du Liban et de l’ex-République yougoslave de Macédoine ont demandé s’il était possible d’organiser des activités de sensibilisation aux avantages de la protection des obtentions végétales.

Le 20 juin, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a fait un exposé intitulé “La protection de la biotechnologie et des obtentions végétales” au colloque OMPI-OMC à l’intention des enseignants en propriété intellectuelle. Ont assisté au colloque des participants des pays suivants : Argentine, Azerbaïdjan, Bangladesh, Brésil, Cambodge, Chine, Cuba, Équateur, Égypte, Espagne, Éthiopie, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Jordanie, Lesotho, Mongolie, République dominicaine, Sénégal, Turquie, Ukraine et Zambie.

Le 21 juin, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a fait un exposé sur “la protection des obtentions végétales conformément à la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales” lors du Séminaire intermédiaire interrégional de l’OMPI sur la propriété industrielle. À ce séminaire ont assisté des participants des pays suivants : Argentine, Bélarus, Brésil, Burkina Faso, Chili, Colombie, Costa Rica, Côte d’Ivoire, Cuba, Égypte, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Honduras, Inde, Irak, Kirghizistan, Liban, Madagascar, Mali, Maurice, Mexique, Monténégro, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire de Corée, République démocratique du Congo, Roumanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Soudan, Togo, Tunisie, Ukraine, Viet Nam, Yémen et Zimbabwe. Ont également participé des représentants de l’Autorité palestinienne, de l’Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, de l’ARIPO et de l’OAPI.

Du 26 au 28 juin, à Rio de Janeiro (Brésil), le Bureau a participé au Congrès mondial 2012 sur les semences de l’*International Seed Federation* (ISF).

Du 3 au 6 juillet, à New Delhi (Inde), le Bureau a assisté à la deuxième Réunion du Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée sur l’accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (ICNP-2).

Le 4 juillet, à Rome (Italie), le Bureau a fait un exposé intitulé “*Plant Varieties Protection and Licensing” au cours* *“Technology Licensing for Developing Countries : Dos and Don’ts”*, organisé par l’*International Development Law Organization* (IDLO). À ce cours ont assisté des participants des pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Égypte, ex-République yougoslave de Macédoine, Kenya, Liban, Népal, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Pérou, Philippines, Roumanie, Sri Lanka et Viet Nam.

Le 6 juillet, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a fait un exposé intitulé “La protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV” dans le cadre du cours d’été de l’OMPI sur la propriété intellectuelle. Ont assisté à ce cours des participants des pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, États-Unis d’Amérique, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Grèce, Inde, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Nigéria, Pays-Bas, Pologne, Qatar, République de Corée, République démocratique populaire de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tunisie et Venezuela (République bolivarienne du).

Du 9 au 13 juillet, à Genève, le Bureau a assisté à des parties de la vingt-deuxième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) de l’OMPI.

Du 9 au 13 juillet, à Helsinki (Finlande), le Bureau a assisté à la Réunion annuelle des systèmes des semences de l’OCDE, y compris des réunions du Groupe consultatif élargi de l’OCDE, du Groupe de travail ad hoc d’experts sur les techniques biochimiques et moléculaires pour décrire et/ou identifier les variétés et du groupe de travail technique sur l’identité et la pureté des variétés.

Du 10 au 12 juillet, à Séoul (République de Corée), le Bureau a fait des exposés sur l’UPOV au cours de la formation intitulée “Protection des obtentions végétales et examen DHS”, organisée par le Service coréen des semences et des variétés (KSVS) et l’Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA). À ce cours ont assisté des participants du Cambodge, de l’Égypte, du Ghana, du Guatemala, de l’Indonésie, de la Jordanie, du Kenya, du Maroc, du Myanmar, du Nicaragua, de l’Ouganda, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de la République dominicaine, de la République‑Unie de Tanzanie et du Tadjikistan. Les participants se sont vu offrir la possibilité d’avoir des entretiens bilatéraux avec des représentants de l’UPOV. Le participant de la Jordanie a sollicité l’aide et les conseils du Bureau pour la mise en place du système de protection des obtentions végétales et l’examen DHS.

Les 16 et 17 juillet, à Bangkok (Thaïlande), le Bureau a rencontré des fonctionnaires du Département de l’agriculture (DOA) pour les aider à rédiger la révision de la loi sur la protection des variétés végétales.

Les 26 et 27 juillet, à Brisbane (Australie), à l’Université de technologie du Queensland (QUT), des conférences ont été données par M. Doug Waterhouse, au nom du Bureau, sur la protection des obtentions végétales en vertu du système de l’UPOV, dans le cadre du programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle.

Les 7 et 8 août, à Brasilia (Brésil), à l’invitation de M. Shakeel Bhatti, secrétaire du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (ITPGRFA), le Bureau a pris part à une réunion pour y débattre les possibilités de création et les activités escomptées d’une “Plate‑forme pour le codéveloppement et le transfert de technologies” (plate‑forme) dans le cadre de l’ITPGRFA. Cette réunion avait été organisée conjointement par le Ministère de l’agriculture, de l’élevage et de l’approvisionnement en aliments et le Ministère de l’environnement du Brésil, la Société de recherche brésilienne (EMBRAPA) et l’Agence indonésienne pour la recherche agricole et le développement (IAARD).

Les 21 et 22 août, à Angers (France), M. Sebastian Pérez del Castillo, analyste-programmeur à la Section des services Internet de l’OMPI, a rencontré des experts de l’OCVV, au nom du Bureau, pour obtenir des informations sur le système de dépôt en ligne des demandes de l’OCVV dans le contexte des formulaires de dépôt électroniques.

Le 29 août, à Genève, le Bureau a participé à une conférence téléphonique avec des collègues et des experts de l’OMPI dans le contexte du Cadre de l’OMPI pour la formulation de stratégies nationales de propriété intellectuelle afin de contribuer au module thématique 2 “Agriculture, développement rural et propriété intellectuelle” (voir le paragraphe 41).

Du 29 au 31 août, à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie (État plurinational de)), le Bureau a assisté au vingt-troisième Congrès panaméricain des semences organisé par la Fédération latino‑américaine des associations de semenciers (FELAS).

Le 5 septembre, le Bureau a reçu une visite de courtoisie de M. Luis Mayaute Vargas, qui avait récemment pris ses fonctions de conseiller à la mission permanente du Pérou à Genève.

Du 5 au 7 septembre, à Tsukuba (Japon), le Bureau a donné des conférences sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV lors du cours de formation sur “l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales” organisé par l’Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Au cours ont pris part des participants du Cambodge, de l’Indonésie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la Thaïlande et du Viet Nam. Les participants du cours de formation de la JICA ont reçu la possibilité de participer au cours d’apprentissage à distance de l’UPOV.

Le 6 septembre, à Seattle, Washington (États‑Unis d’Amérique), le Bureau et d’autres membres du Comité directeur du projet mondial sur les semences ont fait un exposé à la *Bill & Melinda Gates Foundation*.

Le 11 septembre, le Bureau a reçu la visite de Mme Caroline Dommen, représentante chargée des questions économiques mondiales du Bureau Quaker auprès des Nations Unies (QUNO) à Genève pour discuter des éléments nouveaux les plus récents au QUNO et à l’UPOV.

Le 12 septembre, à Genève, le Bureau a rencontré une délégation de l’Organisation pakistanaise de la propriété intellectuelle pendant son voyage d’étude à l’OMPI.

Les 12 et 13 septembre, à Yaoundé (Cameroun), le Bureau a participé aux fêtes du cinquantième anniversaire de l’Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). Il y a prononcé un discours de félicitations et montré les affiches UPOV.

Le 17 septembre, à Genève, à l’invitation du Bureau de liaison de la FAO à Genève, le Bureau a assisté à la Journée d’information “Transfert de technologie dans le cadre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture”, qui a englobé des discussions sur l’initiative pour “Une plate-forme pour le codéveloppement et le transfert de technologies dans le cadre du traité international”.

Le 19 septembre, le Bureau a fait des exposés, via l’Internet, sur l’UPOV, l’impact et les avantages du système de l’UPOV, et sur le partenariat public-privé à l’occasion de la sixième Conférence internationale sur les droits de propriété intellectuelle dans le domaine de l’agriculture, qui a eu lieu à Amman (Jordanie).

Les 20 et 21 septembre, à Peradeniya (Sri Lanka), le Bureau a prononcé un discours liminaire intitulé “*The importance of new plant varieties and plant variety protection for the benefit of society*” à l’occasion du colloque annuel du Département de l’agriculture de Sri Lanka.

Le 24 septembre, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté à une réunion intitulée “Agricultural Innovation for the 21st century – Matching the international property framework with farmers’ needs”, organisée par QUNO et l’Institut international pour l’environnement et le développement (IIED) durant le Forum public 2012 de l’OMC.

Le 26 septembre, à Uppsala (Suède), le Bureau a assuré une formation d’une journée entière sur le thème de la protection des obtentions végétales, dans le cadre du programme international de formation avancée organisé par l’Université suédoise des sciences agricoles (SLU) intitulé “Ressources génétiques et droits de propriété intellectuelle” (cours GRIP‑12b) et financé par l’Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA). À ce programme ont pris part des participants de l’Afrique du Sud, de la Bosnie-Herzégovine, du Cameroun, de la Colombie, de l’Équateur, du Kenya, du Mexique, du Monténégro, de l’Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie, de la Serbie, de la Thaïlande, de la Tunisie, de la Turquie et du Viet Nam.

Le 26 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Yoon Bae Kim, président de l’Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI).

Le 1er octobre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec Mme Jemima Oware, procureur général, et Mme Grace Ama Issahaque, juriste principale, Département du directeur de l’enregistrement général, Ministère de la justice du Ghana, pour leur fournir des informations concernant la procédure à venir à suivre devant le Conseil, le 1ernovembre, pour l’examen du projet de loi sur les obtenteurs du Ghana (voir également le paragraphe 102 ci-dessous).

Le 2 octobre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Timothy Johnson, président, et M. Marcel Bruins, secrétaire général de l’ISF, pour prendre connaissance des faits nouveaux survenus à l’ISF présentant un intérêt pour l’UPOV.

Les 2, 3 et 4 octobre, à Genève, durant la cinquantième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI, le Bureau a organisé une série de réunions d’information sur l’UPOV en anglais, en français et en espagnol. En marge des assemblées de l’OMPI, le Bureau s’est réuni avec plusieurs délégations (voir les paragraphes 91, 94 à 100, et 102).

Le 3 octobre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec Mme Lidia Álvarez Sagastume, secrétaire exécutive de l’Instituto de la Propiedad au Honduras, pour examiner la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV. Il a été noté que le décret n° 21‑2012 intitulé “Loi sur la protection des obtentions végétales” (loi de 2012), qui a pris effet le 23 mai 2012, était la version adoptée du projet de loi ayant fait l’objet d’une décision positive du Conseil.

Également le 3 octobre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Sami Alsodais, directeur général de la Direction générale de la propriété industrielle, King Abdulaziz City for Science and Technology (KACST), et M. Abdulaziz Aiswailem, vice‑président, appui à la recherche scientifique, KACST, de la délégation d’Arabie saoudite, pour discuter de l’UPOV et de la protection des obtentions végétales.

Également le 3 octobre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Vibol Ngeth, directeur du Département de la propriété industrielle, Ministère de l’industrie, des mines et de l’énergie, pour discuter de la traduction de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV en khmer.

Le 4 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Tejan Cole, conseiller juridique auprès de la Fondation africaine pour les technologies agricoles (AATF).

Également le 4 octobre, le Bureau a reçu la visite d’une délégation du Bahreïn à laquelle il a fourni des conseils sur la procédure d’adhésion à la Convention UPOV.

Les 5 et 9 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite d’une délégation du Brunéi Darussalam, avec laquelle il a examiné les observations formulées par le Bureau sur le projet de loi de protection des obtentions végétales (projet de loi), l’assistance technique et la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV.

Également le 5 octobre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Richard Aching, responsable de l’examen technique à l’Office de la propriété intellectuelle, Ministère des affaires juridiques de Trinité‑et‑Tobago, pour examiner la possibilité d’organiser un événement sur la protection des obtentions végétales à la Trinité‑et‑Tobago.

Le 8 octobre, à Londres (Royaume‑Uni), le Bureau s’est réuni avec des membres de la Commission internationale de nomenclature des plantes cultivées de l’Union internationale des sciences biologiques (Commission de l’UISB) pour examiner les domaines potentiels de coopération relatifs aux questions concernant les dénominations variétales entre l’UPOV, la Commission de l’UISB et la Commission de nomenclature et d’enregistrement des cultivars de la Société internationale de la science horticole (Commission de l’ISHS).

Le 9 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Grace Ama Issahaque, juriste principale, Département du directeur de l’enregistrement général, Ministère de la justice du Ghana, avec laquelle il a examiné les modalités concernant la procédure à suivre devant le Conseil, le 1er novembre, pour l’examen du projet de loi sur les obtenteurs du Ghana.

Le 9 octobre, à Tokyo (Japon), le Bureau a présenté un exposé sur les faits récents survenus à l’UPOV dans le cadre du Colloque international sur la protection des obtentions végétales tenu en Asie et organisé conjointement avec la CIOPORA et l’Association japonaise d’innovation technique dans les domaines de l’agriculture, des forêts et des pêches (JATAFF). À ce colloque ont assisté des participants du Cambodge, du Japon, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de la Thaïlande et du Viet Nam.

Le 11 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. José Ntutumu Nzang, secrétaire général, Presidencia del Gobierno, Consejo de Investigaciones Científicas y Tecnológicas (CICTE) de la Guinée équatoriale, avec lequel il a examiné la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV.

Le 11 octobre, à Kasaoka, préfecture d’Okayama (Japon), le Bureau a donné des conférences sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV dans le cadre d’un cours de formation sur l’examen DHS à l’intention d’experts du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale, organisé par le Centre national des semences et des jeunes plants, en association avec le Ministère japonais de l’agriculture, des forêts et de la pêche. Ce cours a été suivi par des experts de la Malaisie, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de la Thaïlande et du Viet Nam, ainsi que par des fonctionnaires du Centre national des semences et des jeunes plants.

Les 15 et 16 octobre, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a participé, en tant qu’observateur, à la réunion annuelle de l’European Seed Association (ESA).

Le 18 octobre, au siège de l’UPOV, le Bureau a organisé une réunion consacrée aux formulaires de demande électroniques et à la participation électronique via l’Internet. Cette réunion a été suivie par des participants de la Section des services Internet de l’OMPI, du Groupe de la base de données sur les désignations commerciales de l’OMPI, de l’OCVV, accompagnés d’experts du Bundessortenamt (Allemagne) et de Naktuinbouw (Pays‑Bas), de la CIOPORA, de l’ISF et du Bureau. En marge de la réunion, le Bureau et l’OCVV ont examiné des questions concernant la possibilité d’élaborer un moteur de recherche des similitudes à des fins de dénomination variétale.

Également le 18 octobre, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a assisté à un débat organisé par l’OMPI et le Club diplomatique de Genève, sur le thème “The Changing Geography of Innovation : Opportunities and Challenges”.

Le 19 octobre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Juan Manuel Escalante, conseiller de la Mission permanente de l’Équateur auprès de l’Organisation mondiale du commerce (OMC). M. Escalante a présenté des faits nouveaux concernant l’augmentation des taxes relatives à la protection des obtentions végétales en Équateur.

Le 22 octobre, à Genève, le bureau a reçu la visite de S. E. M. Alfredo Suescum, ambassadeur et représentant permanent du Panama, et Mme Zoraida Rodríguez Montenegro, représentante permanente suppléante du Panama. À cette occasion, S. E. M. Suescum a déposé l’instrument d’adhésion du Panama à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Le 22 octobre, à Paris (France), le Bureau a participé à un voyage d’étude et à une réunion connexe à l’intention de fonctionnaires de haut rang de la Malaisie, des Philippines et de la Thaïlande, organisés par le Groupement interprofessionnel des semences et plants (GNIS) et durant lesquels la question de l’élaboration d’une législation dans chacun de ces pays a été examinée.

Le 23 octobre, le Bureau a participé à une conférence sur le Web avec des étudiants du cours de formation offert par la JICA (voir le paragraphe 80).

Également le 23 octobre, à Maputo (Mozambique), le Bureau a présenté un exposé sur les droits d’obtenteur et la Convention UPOV dans le cadre du Séminaire national de l’OMPI sur l’incidence du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) sur la recherche.

Le 24 octobre, à Maputo également, le Bureau s’est réuni avec des représentants du Ministère de l’agriculture et de l’Institut national de la recherche agronomique du Mozambique. Des exposés ont été présentés sur la Convention UPOV et sur l’incidence de la protection des obtentions végétales, et des conseils ont été fournis quant à la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV.

Le 26 octobre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec Mme Catherine Saez, journaliste, pour examiner la possibilité de publier un article sur l’UPOV dans IP Watch.

Le 29 octobre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec une délégation de la République dominicaine, réunion au cours de laquelle il a été informé de plusieurs changements concernant le représentant de la République dominicaine auprès du Conseil de l’UPOV.

Le 2 novembre, à Genève, le Bureau a organisé un Colloque de l’UPOV sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs. Ce colloque a réuni quelque 118 participants (voir <http://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=26104>).

Les 6 et 7 novembre, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la réunion du Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC).

Du 6 au 9 novembre, à Kuta, Bali (Indonésie), le Bureau a participé au Congrès de *l’Asia and Pacific Seed Association* (APSA) où il a présenté un exposé sur les faits récents survenus à l’UPOV au cours de la réunion du Comité permanent sur les droits de propriété intellectuelle.

Du 13 au 15 novembre, à Antalya (Turquie), le Bureau a participé, en tant qu’observateur, à la cinquième Réunion ministérielle sur l’agriculture de l’Organisation de coopération économique (OCE) et à la deuxième Conférence des donateurs sur la mise en œuvre du programme régional pour la sécurité alimentaire. Ont assisté à ces événements des participants des pays ci-après : Afghanistan, Azerbaïdjan, Chypre, Iran (République islamique d’), Kirghizistan, Pakistan, Tadjikistan, Turquie, et des organisations ci‑après : Association semencière de l’OCE (ECOSA), Banque de commerce et de développement de l’OCE, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Banque islamique de développement (BID), Banque mondiale, Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), FAO, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et UPOV.

Du 14 au 16 novembre, à Rome (Italie), le Bureau a participé à la sixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture de la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture de la FAO et a présenté un rapport sur les faits nouveaux intervenus à l’UPOV.

Le 16 novembre, à Munich (Allemagne), le Bureau a fait un exposé sur les faits nouveaux intervenus à l’UPOV lors d’une réunion du Comité d’experts de la protection des obtentions végétales du Deutsche Vereinigung für gewerblichen Rechtsschutz und Urheberrecht (GRUR) (Association allemande pour la protection de la propriété intellectuelle).

Le 16 novembre, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a assisté au séminaire sur le thème “Innovation, sécurité alimentaire et développement rural : collaboration et partenariats” organisé dans le cadre de la série de séminaires sur les défis mondiaux, au cours duquel un exposé a été présenté par M. Ismail Serageldin, directeur de la Bibliothèque d’Alexandrie (Égypte).

Le 21 novembre, à Genève, le Bureau a participé à une réunion avec l’OMPI au cours de laquelle il a été discuté de la participation éventuelle des organisations internationales établies à Genève à l’exposition universelle EXPO 2015, qui se tiendra à Milan (Italie) en 2015 (voir le paragraphe 131).

Le 22 novembre, à Genève, le Bureau a rencontré M. Kees van Ettekoven, directeur du département de l’examen des variétés de Naktuinbouw (Pays-Bas), afin de discuter de la coopération entre Naktuinbouw et l’UPOV.

Du 28 au 30 novembre, à Zanzibar (République-Unie de Tanzanie), le Bureau a participé à la partie de la trente‑sixième session du Conseil administratif de l’ARIPO qui portait sur le “Projet de cadre juridique révisé pour la protection des obtentions végétales”. En marge de la session, le Bureau s’est rendu au Ministère de l’agriculture et des ressources naturelles de Zanzibar pour examiner l’évolution de la législation de Zanzibar en matière de protection des obtentions végétales.

Le 30 novembre, à Genève, le Bureau a rencontré M. Javad Mozafari Hashjin, président de l’Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture de la FAO (ITPGRFA), afin de discuter de la coopération entre l’UPOV et l’ITPGRFA.

Le 3 décembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Vesna Filipović-Nikolić, conseillère à la Mission permanente de la Serbie, afin de discuter du dépôt de l’instrument d’adhésion de la Serbie à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (voir le paragraphe 130).

Les 4 et 5 décembre, à Angers (France), le Bureau a assisté à la seizième réunion de l’OCVV et de ses services d’examen.

Le 5 décembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de S. E. M. Uglješa Zvekić, ambassadeur et représentant permanent de la Serbie, qui a déposé l’instrument d’adhésion de la Serbie à la Convention UPOV, la Serbie devenant le soixante et onzième membre de l’Union le 5 janvier 2013.

Le 10 décembre, dans les locaux de la Mission permanente de l’Italie à Genève, le Bureau a participé à une réunion interinstitutions avec les organisations intergouvernementales établies à Genève, la FAO et l’équipe des Nations Unies pour l’EXPO 2015.

Du 10 au 14 décembre, à Montevideo (Uruguay), le Bureau, en coopération avec l*’Instituto Nacional de Semillas* (INASE) (Uruguay), l’Office espagnol des variétés végétales (OEVV), l’Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), l’OMPI et l’USPTO, a organisé le XIecours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales. Ont participé à ce cours 26 experts directement concernés, ou censés l’être dans l’avenir, par l’examen DHS, venant de 18 pays (Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, République dominicaine et Uruguay). Des conférences ont été données par des experts de l’Argentine, du Chili, du Paraguay, de l’OCVV, de l’OEVV et du Bureau. Les participants ont été invités à suivre le cours d’enseignement à distance DL-205 de l’UPOV avant la formation.

Le 12 décembre, le Bureau a reçu la visite de M. Harry Miguel Peralta López, directeur général de l’enregistrement, Service d’enregistrement de la propriété intellectuelle, Ministère du développement, de l’industrie et du commerce (MIFIC) du Nicaragua, afin d’examiner l’assistance que l’UPOV pourrait fournir aux fins de la mise en œuvre et du développement du système de protection des obtentions végétales.

Le 13 décembre, à Genève, le Bureau a présenté un exposé sur l’UPOV à la vingt‑septième session de l’Organe consultatif indépendant de surveillance.

Le 19 décembre, à Nay Pyi Taw (Myanmar), le Bureau a présenté des exposés sur l’UPOV et les effets de la protection des obtentions végétales lors d’un séminaire visant à faire mieux connaître cette question, organisé par le Département de la recherche agricole au Ministère de l’agriculture et de l’irrigation (MOAI) du Myanmar, en collaboration avec le Ministère japonais de l’agriculture, des forêts et de la pêche. Ce séminaire a rassemblé 120 fonctionnaires du MOAI ainsi que d’autres participants. En marge du séminaire, le Bureau a rencontré de hauts fonctionnaires du MOAI afin d’examiner le projet de loi sur la protection des obtentions végétales du Myanmar et a expliqué la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV.

## Cours d’enseignement à distance

Deux sessions du cours d’enseignement à distance DL-205 de l’UPOV, en français, anglais, allemand et espagnol, ont eu lieu du 7 mai au 10 juin 2012 et du 5 novembre au 9 décembre 2012. Une répartition des étudiants inscrits au cours DL-205 figure dans l’annexe III, sous-programme UV.3, indicateur d’exécution 4.a) “Participation aux cours d’enseignement à distance”.

# IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS

Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales aux membres suivants : Canada, Colombie, Nicaragua et Panama.

Le Bureau a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d’un instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte, aux membres suivants : Bahreïn, Cambodge, Colombie, France, Honduras, Nicaragua, Panama et Serbie.

Le Bureau a fourni des avis et une assistance concernant l’élaboration d’une loi relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV et la procédure d’adhésion à la Convention UPOV à des membres potentiels de l’Union. Le Bureau a formulé des observations verbalement ou par écrit, rendu visite à des services ou reçu des représentants d’États et d’organisations afin de donner les conseils demandés. Dans cette perspective, le Bureau a eu des contacts avec les pays suivants : Bosnie‑Herzégovine, Brunéi Darussalam, Ghana, Guinée équatoriale, Malaisie, Myanmar, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, République‑Unie de Tanzanie, Thaïlande et Zimbabwe.

Le Bureau a rencontré des représentants d’organisations intergouvernementales afin de coordonner les activités ou de fournir des informations sur l’UPOV. Il a participé à des réunions et à des discussions avec l’ARIPO, la FAO, l’IDLO, l’ISTA, l’OAPI, l’OCDE, l’OCE, l’OMC et l’OMPI.

Le Bureau a participé à des événements organisés par des associations professionnelles afin de suivre les progrès enregistrés dans l’application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional. Ont eu lieu en particulier des réunions avec l’AFSTA, l’APSA, la CIOPORA, l’ESA, la FELAS et l’ISF.

# V. PUBLICATIONS

Le Bureau a publié :

a) un numéro de “Plant Variety Protection”, la Gazette et Newsletter de l’UPOV, en version électronique;

b) sept disques mis à jour dans la série constituant la “base de données de l’UPOV sur les variétés végétales” (y compris deux mises à jour de 2011);

c) neuf documents adoptés par le Conseil à sa vingt-neuvième session extraordinaire tenue le 30 mars 2012 et à sa quarante-sixième session ordinaire tenue le 1er novembre 2012, et publiés sur le site Web de l’UPOV :

UPOV/INF/4/2 : Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision)

UPOV/INF/12/4 : Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV (révision);

UPOV/INF/19/1 Règles concernant l’octroi à des États et à des organisations intergouvernementales ou des organisations internationales non gouvernementales du statut d’observateur auprès des organes de l’UPOV (révision);

UPOV/INF/20/1 Règles concernant l’accès aux documents de l’UPOV (révision)

UPOV/INF/21/1 Mécanismes extrajudiciaires de règlement des litiges

UPOV/INF-EXN/2 : Liste des documents INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents(révision)

UPOV/INF-EXN/3 : Liste des documents INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents(révision)

TGP 12/2 Conseils en ce qui concerne certains caractères physiologiques (révision)

TGP/0/5 Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision)

d) les principes directeurs d’examen suivants ont été adoptés par le TC à sa quarante-huitième session :

| Document No. N°du document Dokument-Nr. No del documento | English | Français | Deutsch | Español | Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **NOUVEAUX PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN** | | | | | |
| TG/276/1 | Hemp | Chanvre | Hanf | Cáñamo | *Cannabis sativa* L. |
| TG/277/1 | Blue Honeysuckle, Bush Honeysuckle; Honeyberry | Camérisier bleu | Blaue Honigbeere | Madreselva Azúl | *Lonicera caerulea* L |
| TG/278/1 | Buckwheat | Blé noir; Sarrasin | Buchweizen | Alforfón | *Fagopyrum esculentum* Moench (*Fagopyrum sagittatum* Gilib.) |
| TG/279/1 | Canna | Balisier; Canna | Blumenrohr | Platanillo | *Canna* L. |
| TG/280/1 | Heuchera, Coral Flower, Heucherella, Foamy Bells | Heuchera | Purpurglöckchen |  | *Heuchera* L., x*Heucherella* H. R. Wehrh., *Heuchera* x *Tiarella* |
| TG/281/1 | Echinacea, Cone flower | Échinacée | Igelkopf |  | *Echinacea* Moench. |
| TG/282/1 | Shiitake | Shiitake | Pasaniapilz | Shiitake | *Lentinula edodes* (Berk.) Pegler *Lentinus elodes* (Berk.) Sing. |
| TG/283/1 | Oncidium | Orchidée danseuse, Oncidium | Oncidium | Oncidium | *Oncidium* Sw. |
| **RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN** | | | | | |
| TG/98/7 | Actinidia, Kiwifruit | Actinidia | Actinidia | Actinidia | *Actinidia* Lindl*.* |
| TG/120/4 | Durum wheat,  Hard Wheat, Macaroni Wheat | Blé dur | Durumweizen; Hartweizen | Trigo duro | *Triticum turgidum* L. subsp. *durum* (Desf.) Husn.,  *Triticum durum* Desf., *Triticum turgidum* subsp. *turgidum* conv. *durum* (Desf.) MacKey, *Triticum turgidum* L. |
| TG/218/2 | Parsnip | Panais | Pastinake | Chirivía | *Pastinaca sativa* L. |
| TG/63/7-TG/64/7 | Black radish, Oriental radish | Radis rave | Rettich | Rabano de invierno, Rabano negro | *Raphanus sativus* L. var. *niger* (Mill.) S. Kerner, = (N) *Raphanus sativus* L*.*var. *longipinnatus* L.H. Bailey |
| Radish, Garden Radish, European Radish, Chinese Small Radish, Western Radish | Radis de tous les mois | Radieschen | Rabanito | *Raphanus sativus* L. var *sativus* = (S) |
| **RÉVISIONS PARTIELLES DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN** | | | | | |
| TG/12/9 Rev. | French Bean | Haricot | Gartenbohne | Judía común, Alubia | Phaseolus vulgaris L. |
| TG/78/4 Rev. | Kalanchoe | Kalanchoe | Kalanchoe,  Flammendes Kätchen | Kalancho | *Kalanchoe blossfeldiana* Poelln. and its hybrids |
| TG/196/2 Rev. | New Guinée Impatiens | Impatiente de Nouvelle-Guinée | Neu-Guinée-Impatiens | Impatiens de Nueva Guinée | New Guinée Impatiens Group |
| TG/22/10 Rev. | Strawberry | Fraisier | Erdbeere | Fresa, Frutilla | Fragaria L. |

*Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

MEMBRES DE L’UNION

31 décembre 2012

La présente annexe indique la situation des membres de l’Union vis-à-vis de la Convention et de ses divers actes, au 31 décembre 2012 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l’article 32.1) de l’Acte de 1978 et l’article 34.2) de l’Acte de 1991).

‑ Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961

‑ Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972

‑ Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978

‑ Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

| Membre | Date de signature | Date de dépôt de l’instrument de ratification, d’acceptation, d’approbation ou d’adhésion | Date d’entrée en vigueur |
| --- | --- | --- | --- |
| Afrique du Sud | ‑ ‑ 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 ‑ | 6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 ‑ |
| Albanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 15 septembre 2005 | ‑ ‑ ‑ 15 octobre 2005 |
| Allemagne | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998 | 10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998 |
| Argentine | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 25 novembre 1994 ‑ | ‑ ‑ 25 décembre 1994 ‑ |
| Australie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 1er février 1989  20 décembre 1999 | ‑ ‑ 1er mars 1994 20 janvier 2000 |
| Autriche | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 14 juin 1994 1er juin 2004 | ‑ ‑ 14 juillet 1994 1er juillet 2004 |
| Azerbaïdjan | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 9 novembre 2004 | ‑ ‑ ‑ 9 décembre 2004 |
| Bélarus | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 5 décembre 2002 | ‑ ‑ ‑ 5 janvier 2003 |
| Belgique | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 5 novembre 1976 5 novembre 1976 ‑ ‑ | 5 décembre 1976 11 février 1977 ‑ ‑ |
| Bolivie (État plurinational de) | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 21 avril 1999 ‑ | ‑ ‑ 21 mai 1999 ‑ |
| Brésil | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 23 avril 1999 ‑ | ‑ ‑ 23 mai 1999 ‑ |
| Bulgarie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 mars 1998 | ‑ ‑ ‑ 24 avril 1998 |
| Canada | ‑ ‑ 31 octobre 1979 9 mars 1992 | ‑ ‑ 4 février 1991 ‑ | ‑ ‑ 4 mars 1991 ‑ |
| Chili | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 5 décembre 1995 ‑ | ‑ ‑ 5 janvier 1996 ‑ |
| Chine | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 23 mars 1999 ‑ | ‑ ‑ 23 avril 1999 ‑ |
| Colombie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 13 août 1996 ‑ | ‑ ‑ 13 septembre 1996 ‑ |
| Costa Rica | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 12 décembre 2008 | ‑ ‑ ‑ 12 janvier 2009 |
| Croatie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 1er août 2001 | ‑ ‑ ‑ 1er septembre 2001 |
| Danemark | 26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996 | 6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998 |
| Équateur | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 8 juillet 1997 ‑ | ‑ ‑ 8 août 1997 ‑ |
| Espagne | ‑ ‑ ‑ 19 mars 1991 | 18 avril 1980 18 avril 1980 ‑ 18 juin 2007 | 18 mai 1980 18 mai 1980 ‑ 18 juillet 2007 |
| Estonie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 août 2000 | ‑ ‑ ‑ 24 septembre 2000 |
| États‑Unis d’Amérique | ‑ ‑ 23 octobre 1978 25 octobre 1991 | ‑ ‑ 12 novembre 1980 22 janvier 1999 | ‑ ‑ 8 novembre 1981 22 février 1999 |
| Ex‑République yougoslave de Macédoine | ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 4 avril 2011 | ‑ ‑ ‑ 4 mai 2011 |
| Fédération de Russie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 mars 1998 | ‑ ‑ ‑ 24 avril 1998 |
| Finlande | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 16 mars 1993 20 juin 2001 | ‑ ‑ 16 avril 1993 20 juillet 2001 |
| France | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 27 avril 2012 | 3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 27 mai 2012 |
| Géorgie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 29 octobre 2008 | ‑ ‑ ‑ 29 novembre 2008 |
| Hongrie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 16 mars 1983 1er décembre 2002 | ‑ ‑ 16 avril 1983 1er janvier 2003 |
| Irlande | ‑ ‑ 27 septembre 1979 21 février 1992 | ‑ ‑ 19 mai 1981 8 décembre 2011 | ‑ ‑ 8 novembre 1981 8 janvier 2012 |
| Islande | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 3 avril 2006 | ‑ ‑ ‑ 3 mai 2006 |
| Israël | ‑ ‑ ‑ 23 octobre 1991 | 12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996 | 12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998 |
| Italie | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 1er juin 1977 1er juin 1977 28 avril 1986 ‑ | 1er juillet 1977 1er juillet 1977 28 mai 1986 ‑ |
| Japon | ‑ ‑ 17 octobre 1979 ‑ | ‑ ‑ 3 août 1982 24 novembre 1998 | ‑ ‑ 3 septembre 1982 24 décembre 1998 |
| Jordanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 septembre 2004 | ‑ ‑ ‑ 24 octobre 2004 |
| Kenya | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 13 avril 1999 ‑ | ‑ ‑ 13 mai 1999 ‑ |
| Kirghizistan | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 26 mai 2000 | ‑ ‑ ‑ 26 juin 2000 |
| Lettonie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 30 juillet 2002 | ‑ ‑ ‑ 30 août 2002 |
| Lituanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 10 novembre 2003 | ‑ ‑ ‑ 10 décembre 2003 |
| Maroc | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 8 septembre 2006 | ‑ ‑ ‑ 8 octobre 2006 |
| Mexique | ‑ ‑ 25 juillet 1979 ‑ | ‑ ‑ 9 juillet 1997 ‑ | ‑ ‑ 9 août 1997 ‑ |
| Nicaragua | ‑ ‑  ‑ | ‑ ‑ 6 août 2001  ‑ | ‑ ‑ 6 septembre 2001 ‑ |
| Norvège | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 13 août 1993 ‑ | ‑ ‑ 13 septembre 1993 ‑ |
| Nouvelle‑Zélande | ‑ ‑ 25 juillet 1979 19 décembre 1991 | ‑ ‑ 3 novembre 1980 ‑ | ‑ ‑ 8 novembre 1981 ‑ |
| Oman | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 22 octobre 2009 | ‑ ‑ ‑ 22 novembre 2009 |
| Ouzbékistan | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 14 octobre 2004 | ‑ ‑ ‑ 14 novembre 2004 |
| Panama | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 23 avril 1999 22 octobre 2012 | ‑ ‑ 23 mai 1999 22 novembre 2012 |
| Paraguay | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 8 janvier 1997 ‑ | ‑ ‑ 8 février 1997 ‑ |
| Pays‑Bas | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996 | 10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998 |
| Pérou | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 8 juillet 2011 | ‑ ‑ ‑ 8 août 2011 |
| Pologne | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 11 octobre 1989 15 juillet 2003 | ‑ ‑ 11 novembre 1989 15 août 2003 |
| Portugal | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 14 septembre 1995 ‑ | ‑ ‑ 14 octobre 1995 ‑ |
| République de Corée | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 7 décembre 2001 | ‑ ‑ ‑ 7 janvier 2002 |
| République de Moldova | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 28 septembre 1998 | ‑ ‑ ‑ 28 octobre 1998 |
| République dominicaine | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 16 mai 2007 | ‑ ‑ ‑ 16 juin 2007 |
| République tchèque[[1]](#footnote-2) | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 octobre 2002 | ‑ ‑ 1er janvier 1993 24 novembre 2002 |
| Roumanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 16 février 2001 | ‑ ‑ ‑ 16 mars 2001 |
| Royaume‑Uni | 26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 17 septembre 1965 1er juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998 | 10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999 |
| Serbie | – – – – | – – – 5 décembre 2012 | – – – 5 janvier 2013 |
| Singapour | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 30 juin 2004 | ‑ ‑ ‑ 30 juillet 2004 |
| Slovaquie1 | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 12 mai 2009 | ‑ ‑ 1er janvier 1993 12 juin 2009 |
| Slovénie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 29 juin 1999 | ‑ ‑ ‑ 29 juillet 1999 |
| Suède | ‑ 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991 | 17 novembre 1971 11 janvier 1973 1er décembre 1982 18 décembre 1997 | 17 décembre 1971 11 février 1977 1er janvier 1983 24 avril 1998 |
| Suisse | 30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 1eraoût 2008 | 10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 1erseptembre 2008 |
| Trinité‑et‑Tobago | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 30 décembre 1997 ‑ | ‑ ‑ 30 janvier 1998 ‑ |
| Tunisie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 31 juillet 2003 | ‑ ‑ ‑ 31 août 2003 |
| Turquie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 18 octobre 2007 | ‑ ‑ ‑ 18 novembre 2007 |
| Ukraine | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 3 octobre 1995 19 décembre 2006 | ‑ ‑ 3 novembre 1995 19 janvier 2007 |
| Union européenne | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 29 juin 2005 | ‑ ‑ ‑ 29 juillet 2005 |
| Uruguay | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 13 octobre 1994 ‑ | ‑ ‑ 13 novembre 1994 ‑ |
| Viet Nam | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 novembre 2006 | ‑ ‑ ‑ 24 décembre 2006 |

Total : 70 membres[[2]](#footnote-3)

[L’annexe II suit]

RÉCAPITULATIF DES MISSIONS EN 2012

| **Mission** | **Lieu/mois** | **Fonctionnaire** |
| --- | --- | --- |
| Réunion du Comité directeur du projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV)  Réunion de consultation juridique à l’Office des droits d’obtenteur, MAFC | Arusha (République-Unie de Tanzanie) (janvier) | Button |
| Séminaires sur la protection des obtentions végétales | Lima, Trujillo et Iquitos (Pérou) (janvier) | Button, Lavignolle (AR) |
| Réunions des systèmes de semences de l’OCDE | Paris (France) (janvier) | Borys |
| Voyage d’étude et réunions connexes pour fonctionnaires de haut rang chargés de la protection des obtentions végétales | Tokyo, Chiba, Tsukuba et Hachimantai (Japon) (janvier/ février) | Button, Aihara |
| Vingtième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) de l’OMPI | Genève (Suisse) (février) | Aihara |
| Séminaire de sensibilisation à la protection des obtentions végétales | Phnom Penh (Cambodge) (février) | Button, Aihara |
| Congrès 2011 de l’*Asia Pacific Seed Association* (APSA)  Atelier précongrès sur les droits d’obtenteur, les brevets et l’accès à la diversité biologique et aux ressources génétiques  Réunion du Comité directeur du projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV) | Pattaya (Thaïlande) (février) |  |
| Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC) | Genève (Suisse) (février) | Huerta |
| Douzième Congrès annuel de l’Association africaine du commerce des semences (AFSTA)  Atelier précongrès sur la protection des obtentions végétales  Réunion du Comité directeur du projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV) | Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) (mars) | Button |
| Cours de niveau avancé organisé par l’OMPI et l’OMC sur la propriété intellectuelle à l’intention des fonctionnaires nationaux | Genève (Suisse) (mars) | Button, Huerta |
| Réunion du Comité directeur du projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV) | Accra (Ghana) (avril) | Button |
| Conférence sur les droits d’obtenteur et la qualité de membre de l’UPOV | Belgrade (Serbie) (avril) | Huerta |
| Cours de formation USPTO/UPOV intitulé “Plant Variety Protection under the UPOV Convention” | Alexandria, Virginie (États-Unis d’Amérique) (avril) | Button, Huerta, Rovere |
| Réunion sur le cadre de l’OMPI pour la formulation de stratégies nationales de propriété intellectuelle | Genève (Suisse) (avril) | Aihara |
| Réunion générale annuelle de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA)  Conférence internationale sur la propriété intellectuelle de la CIOPORA | Miami (États-Unis d’Amérique) (avril) | Button |
| Atelier sur la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales et la sensibilisation à cette protection | Muscat (Oman) (mai) | Button, Huerta |
| Session de formation sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du “cours sur les ressources génétiques et la propriété intellectuelle” (cours GRIP) | Uppsala (Suède) (mai) | Aihara |
| Réunion sur les formulaires de dépôt électronique des demandes | Genève (Suisse) (mai) | Button, Huerta, Aihara, Borys, Rivoire, Oertel |
| Cours de l’OMPI : “Propriété intellectuelle, innovation et sécurité alimentaire : Atelier pour la production de blé durable en Afrique de l’Est – une étude de cas sur le rôle de la propriété intellectuelle” | Genève (Suisse) (mai) | Button, Aihara |
| Dîner annuel de la British Society of Plant Breeders (BSPB) | Londres (Royaume-Uni) (mai) | Button |
| Atelier préparatoire du TWA et quarante et unième session du TWA | Angers (France) (mai) | Button, Borys, Taveira, Oertel |
| Cinquième réunion du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale (Forum EAPVP)  Séminaire international sur l’impact de la protection des obtentions végétales | Bangkok (Thaïlande) (mai) | Button, Aihara |
| Cours de l’OMPI sur l’introduction au droit international de la propriété intellectuelle | Genève (Suisse) (juin) | Aihara |
| Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC) | Genève (Suisse) (juin) | Huerta |
| Atelier préparatoire du TWV et quarante-sixième session du TWV | près de la ville de Venlo (Pays-Bas) (juin) | Borys, Rivoire, Oertel |
| Réunion d’examen d’experts sur le projet de cadre juridique de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales  Réunions de consultation juridique | Harare (Zimbabwe) (juin) | Huerta |
| Atelier préparatoire du TWC et trentième session du TWC | Chisinau (République de Moldova) (juin) | Borys, Aihara, Taveira |
| 15e Cours international sur la protection des variétés végétales (Naktuinbouw) | Wageningen (Pays-Bas) (juin) | Huerta, Rivoire |
| Colloque OMPI-OMC à l’intention des enseignants en propriété intellectuelle | Genève (Suisse) (juin) | Button, Huerta |
| Séminaire intermédiaire interrégional de l’OMPI sur la propriété industrielle | Genève (Suisse) (juin) | Button, Taveira |
| Congrès mondial 2012 sur les semences (ISF) | Rio de Janeiro (Brésil) (juin) | Button |
| Deuxième réunion du Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée de la Convention sur la diversité biologique sur l’accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (ICNP-2) | New Delhi (Inde) (juillet) | Aihara |
| Cours intitulé “*Technology Licensing for Developing Countries* : Dos and Don’ts” | Rome (Italie) (juillet) | Button |
| Cours d’été de l’OMPI sur la propriété intellectuelle | Genève (Suisse) (juillet) | Button, Rivoire |
| Vingt-deuxième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) de l’OMPI | Genève (Suisse) (juillet) | Aihara |
| Réunions des systèmes des semences de l’OCDE | Helsinki (Finlande) (juillet) | Borys |
| Cours de formation intitulée “Protection des obtentions végétales et examen DHS”, organisé par le Service coréen des semences et des variétés (KSVS) et l’Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA). | Séoul (République de Corée) (juillet) | Huerta, Rivoire |
| Réunion de consultation juridique | Bangkok (Thaïlande) (juillet) | Huerta |
| Programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle de la Queensland University of Technology (QUT) | Brisbane (Australie) (juillet) | Waterhouse (AU) |
| Atelier préparatoire du TWF et quarante-troisième session du TWF | Beijing (Chine) (juillet/août) | Borys, Rivoire, Rovere |
| Atelier préparatoire du TWO et quarante-cinquième session du TWO | Jeju (République de Corée) (août) | Borys, Taveira, Rovere |
| Réunion pour débattre les possibilités de création et les activités escomptées d’une “Plate-forme pour le codéveloppement et le transfert de technologies” dans le cadre de l’ITPGRFA | Brasilia (Brésil) (août) | Button |
| Réunion avec des experts de l’OCVV | Angers (France) (août) | Pérez del Castillo (OMPI) |
| XXIIIe Congrès panaméricain des semences | Santa Cruz de la Sierra (Bolivie) (État plurinational de la) (août) | Taveira |
| Cours de formation de la JICA sur “l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales” | Tsukuba (Japon) (septembre) | Aihara |
| Réunion du Comité directeur du projet mondial sur les semences à la *Bill & Melinda Gates Foundation* | Seattle, Washington (États-Unis d’Amérique) (septembre) | Button |
| Fêtes du cinquantième anniversaire de l’Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) | Yaoundé (Cameroun) (septembre) | Rivoire |
| Journée d’information “Transfert de technologie dans le cadre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture” | Genève (Suisse) (septembre) | Button |
| Sixième conférence internationale sur les droits de propriété intellectuelle dans le domaine de l’agriculture | Amman (Jordanie) (septembre)  (participation de Genève via l’Internet) | Rivoire |
| Colloque annuel du Ministère de l’agriculture de Sri Lanka | Peradeniya, Sri Lanka (septembre) | Button |
| Réunion intitulée “*Agricultural Innovation for the 21st century – Matching the international property framework with farmers’ needs”, organisée par QUNO et l’Institut international pour l’environnement et le développement* (IIED)” | Genève (Suisse) (septembre) | Button, Aihara, Rivoire, Taveira |
| Formation d’une journée entière sur le thème de la protection des obtentions végétales dans le cadre du “cours sur les ressources génétiques et les droits de propriété intellectuelle” (cours GRIP) | Uppsala (Suède) (septembre) | Aihara |
| Réunion avec les membres de la Commission UISB | Londres (Royaume-Uni) (octobre) | Button, Huerta |
| Colloque CIOPORA-JATAFF sur la protection des obtentions végétales en Asie  Cours de formation de brève durée à l’intention d’experts de l’EAPVP | Tokyo (Japon) (octobre)  Kasaoka, préfecture d’Okayama (Japon) (octobre) | Aihara |
| Réunion annuelle de l’*European Seed Association* (ESA), y compris l’Assemblée générale de l’ESA et le dîner du Conseil | Bruxelles (Belgique) (octobre) | Huerta |
| Réunion sur les formulaires de dépôt électronique | Genève (Suisse) (octobre) | Button, Huerta, Borys, Aihara, Taveira, Besse |
| Voyage d’étude et réunion dîner pour fonctionnaires de haut rang d’Indonésie, de Malaisie, des Philippines et de Thaïlande | Paris (France) (octobre) | Huerta, Aihara |
| Séminaire national de l’OMPI sur l’impact du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) sur la recherche | Maputo (Mozambique) (octobre) | Taveira |
| Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC) | Genève (Suisse) (octobre) | Huerta |
| APSA *Asian Seed Congress* | Bali (Indonésie) (novembre) | Aihara |
| Cinquième réunion ministérielle sur l’agriculture et programme régional pour la sécurité alimentaire de l’Organisation de coopération économique et deuxième Conférence des donateurs | Antalya (Turquie) (novembre) | Rivoire |
| Sixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture de la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture de la FAO | Rome (Italie) (novembre) | Taveira |
| Réunion du Comité d’experts de la GRUR sur la protection des obtentions végétales | Munich (Allemagne) (novembre) | Button |
| Trente-sixième session du Conseil d’administration de l’ARIPO | Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) (novembre) | Button |
| Seizième réunion annuelle entre l’OCVV et ses offices d’examen | Angers (France) (décembre) | Borys, Taveira |
| Onzième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales | Montevideo (Uruguay) (décembre) | Taveira |
| Séminaire de sensibilisation à la protection des obtentions végétales | Naypyitaw (Myanmar) (décembre) | Button, Aihara |

[L’annexe III suit]

TABLEAU DES RÉSULTATS POUR 2012

Table des matières

INTRODUCTION 4

Sous‑programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales 5

Objectifs : 5

Résultats escomptés 5

Résultats escomptés : indicateurs d’exécution 5

1. Organisation des sessions du Conseil et du Comité consultatif 5

a) participation aux sessions du Conseil et du Comité consultatif 5

2. Coordination, suivi et évaluation de l’exécution du programme et budget pour l’exercice biennal 2012‑2013 5

a) mise en œuvre du programme dans les limites du budget pour l’exercice biennal 2012‑2013 5

3. Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 5

a) élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 conformément aux dispositions du “Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV” 5

4. Politique du Conseil 6

a) recommandations formulées par le Comité consultatif 6

b) décisions adoptées par le Conseil 7

c) adoption des documents et notes d’information par le Conseil 7

Sous‑programme UV.2 : Services fournis à l’Union en vue d’augmenter l’efficacité du système de l’UPOV 8

Objectifs : 8

Résultats escomptés 8

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution 8

1. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application 8

a) adoption de matériels d’information nouveaux ou révisés concernant la Convention UPOV 8

b) publication de la Gazette et du Newsletter de l’UPOV 8

c) incorporation de la législation des membres de l’Union dans la base de données Lex de l’UPOV 9

d) participation à des séminaires et colloques organisés à Genève parallèlement aux sessions de l’UPOV 9

2. Orientations au sujet de l’examen des variétés 9

a) adoption de documents TGP et de matériels d’information nouveaux ou révisés 9

b) adoption de principes directeurs d’examen nouveaux ou révisés 9

Figure 1. Adoption de principes directeurs d’examen 10

c) participation à des séminaires et colloques organisés à Genève parallèlement aux sessions de l’UPOV 10

3. Coopération en matière d’examen des demandes de protection d’obtentions végétales 10

a) genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l’Union ont une expérience pratique 10

b) genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l’Union coopèrent en matière d’examen DHS, comme indiqué dans la base de données GENIE 11

‑ Coopération générale 11

‑ Nombre d’accords bilatéraux et régionaux spécifiques sur la protection des obtentions végétales 11

Figure 2. Genres/espèces pour lesquels il existe des accords de coopération, de l’expérience pratique et des entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales 11

c) participation à l’élaboration de principes directeurs d’examen 12

d) qualité et exhaustivité des données contenues dans la base de données sur les variétés végétales et qualité du dispositif de recherche; et moyens d’accès aux autres données pertinentes 12

3. Coopération en matière d’examen des demandes de protection d’obtentions végétales (suite) 13

e) logiciels pouvant faire l’objet d’échanges figurant dans le document UPOV/INF/16 “Logiciels pouvant faire l’objet d’échanges” 13

4. Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV 13

a) participation aux travaux du Comité administratif et juridique 13

b) participation aux travaux du Comité technique 13

c) participation aux sessions des groupes de travail techniques 14

d) participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques 14

5. Documents et matériels de l’UPOV dans des langues supplémentaires 14

a) mise à disposition de documents et de matériels de l’UPOV dans des langues autres que les langues utilisées au sein de l’UPOV (français, anglais, allemand et espagnol) 14

6. Facilitation du dépôt de demandes de protection d’obtentions végétales 14

a) nombre de demandes de protection d’obtentions végétales 14

b) nombre de titres octroyés 14

c) nombre de titres en vigueur 14

d) nombre de genres ou d’espèces protégés par des membres de l’Union 15

e) nombre de genres ou d’espèces dont des variétés sont protégées 15

f) utilisation par les membres de l’Union de renvois normalisés dans les formulaires de demande 15

g) utilisation de formulaires vierges linéaires correspondant au “Formulaire type de l’UPOV de demande de protection d’une obtention végétale” 15

7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.) 15

a) informations destinées aux parties prenantes sur le site Web de l’UPOV 15

Sous‑programme UV.3 : Aide à la mise en place et à l’application du système de l’UPOV 16

Objectifs : 16

Résultats escomptés 16

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution 16

1. Sensibiliser au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV 16

a) publications sur le rôle du système de l’UPOV de protection des obtentions végétales, y compris des documents sur le site Web 16

b) fourniture aux États et aux organisations d’informations sur les activités de l’UPOV 16

c) États et organisations ayant contacté le Bureau de l’Union pour obtenir de l’aide en matière d’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales 16

d) États et organisations ayant entamé auprès du Conseil de l’UPOV la procédure pour devenir membre de l’Union 16

e) participation aux activités de sensibilisation organisées par l’UPOV ou aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV 17

2. Assistance en vue de l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV 18

a) États et organisations ayant reçu des commentaires sur leurs lois 18

b) États et organisations ayant reçu un avis positif du Conseil de l’UPOV 18

c) réunions avec des responsables gouvernementaux 18

3. Assistance fournie à des États et organisations en vue de leur adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV 18

a) États ayant adhéré à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou l’ayant ratifié 18

b) États et organisations devenus membres de l’Union 18

4. Assistance à la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV 19

a) participation aux cours d’enseignement à distance 19

Figure 8. Répartition des participants aux sessions principales du cours DL‑205 par catégorie d’inscription 20

Figure 9. Répartition des participants aux sessions principales du cours DL‑205 par langue 20

b) participation d’États et d’organisations ayant le statut d’observateurs aux travaux du CAJ, du TC, des TWP et aux ateliers préparatoires correspondants 21

c) participation aux activités de l’UPOV; 21

d) participation aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV; et 21

e) formation dispensée par des formateurs de l’UPOV au cours d’activités n’ayant pas été organisées par l’UPOV 21

f) mise en œuvre de projets avec des organisations partenaires et des donateurs 21

g) utilisation de la page Web “Assistance” en vue d’obtenir une aide dans le cadre d’un projet 21

Sous‑Programme UV.4 : Relations extérieures 22

Objectifs : 22

Résultats escomptés 22

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution 22

1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l’UPOV 22

a) mise à disposition sur le site Web de l’UPOV d’informations et de matériels à l’intention du grand public 22

b) consultations du site Web 22

2. Fourniture d’informations à d’autres organisations 23

a) participation à des réunions d’organisations compétentes, et avec des organisations compétentes 23

b) contributions apportées à des organisations compétentes 23

### INTRODUCTION

1. Le présent rapport récapitule les résultats obtenus en 2012. Il suit la structure du programme et budget pour 2012‑2013 (document C/45/4 Rev.2) adopté par le Conseil à sa quarante‑cinquième session ordinaire, le 20 octobre 2011.

2. Le rapport contient une évaluation des progrès accomplis dans le sens de la réalisation des objectifs fixés au niveau des sous‑programmes, suivie de tableaux des résultats récapitulant les objectifs, les résultats escomptés et les indicateurs d’exécution.

### Sous‑programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales

Les sessions du Conseil et du Comité consultatif ont fourni la base de l’élaboration, de la gestion et de la coordination des activités dans le cadre du programme général de l’UPOV.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Orientations politiques et gestion à l’échelon exécutif * Planification, mise en œuvre et évaluation du programme et budget. |

|  |  |
| --- | --- |
| Résultats escomptés | Résultats escomptés : indicateurs d’exécution |
| 1. Organisation des sessions du Conseil et du Comité consultatif | a) participation aux sessions du Conseil et du Comité consultatif  *Conseil*  *Quarante‑sixième session ordinaire :*  123 participants représentant 47 membres de l’Union, 8 États ayant le statut d’observateur et 10 organisations ayant le statut d’observateur  *Vingt‑neuvième session extraordinaire :*  80 participants représentant 36 membres de l’Union, 6 États ayant le statut d’observateur et 6 organisations ayant le statut d’observateur  *Comité consultatif*  *Quatre‑vingt‑quatrième session*  83 participants représentant 44 membres de l’Union  *Quatre‑vingt‑troisième session*  72 participants représentant 36 membres de l’Union |

|  |  |
| --- | --- |
| 2. Coordination, suivi et évaluation de l’exécution du programme et budget pour l’exercice biennal 2012‑2013 | a) mise en œuvre du programme dans les limites du budget pour l’exercice biennal 2012‑2013  Les résultats ne sont pas encore disponibles |

|  |  |
| --- | --- |
| 3. Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 | a) élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 conformément aux dispositions du “Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV”  Les résultats ne sont pas encore disponibles |

| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| --- | --- |
| 4. Politique du Conseil | a) recommandations formulées par le Comité consultatif  À sa quatre‑vingt‑troisième session, tenue à Genève le matin du 30 mars 2012, le Comité consultatif a fait au Conseil des recommandations sur :   * l’“adoption de documents” * la “prolongation du mandat du secrétaire général adjoint” * un communiqué de presse * la révision des règles concernant l’octroi à des États et à des organisations intergouvernementales ou des organisations internationales non gouvernementales du statut d’observateur auprès des organes de l’UPOV * la révision des règles concernant l’accès aux documents de l’UPOV   et il :   * a accordé à l’Association africaine du commerce des semences (AFSTA) le statut d’observateur auprès du Conseil, du Comité administratif et juridique (CAJ), du Comité technique (TC) et des groupes de travail techniques (TWP) de l’UPOV); * est convenu que le “Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs”, qui se tiendra à Genève le 2 novembre 2012,   + sera ouvert au public, sous réserve de la capacité de la salle, la priorité étant donnée aux participants représentant des membres de l’Union ou des États ou des organisations ayant le statut d’observateur   + a approuvé la diffusion sur le Web du colloque   + a approuvé l’explication du but du colloque   + a fait siennes les propositions de projet de programme du colloque et a approuvé l’intégration d’un conférencier, choisi parmi ceux qui avaient été recommandés par l’APBREBES, chargé de présenter un exposé en rapport avec l’objet du colloque * a approuvé la participation du Bureau de l’Union au Cadre de l’OMPI pour la formulation de stratégies nationales de propriété intellectuelle destinées à promouvoir le développement; * approuvé la contribution du Bureau de l’Union à l’élaboration du questionnaire de l’OMPI intitulé “Instrument destiné à l’évaluation de la situation actuelle du système national de propriété intellectuelle d’un pays, de ses objectifs stratégiques et de ses besoins conformément aux priorités nationales de développement”.   À sa quatre‑vingt‑quatrième session, tenue à Genève le 31 octobre 2012, le Comité consultatif a fait au Conseil des recommandations sur :   * l’examen de la conformité du projet de loi du Ghana sur les obtenteurs avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV * l’examen de la conformité du projet de loi de la Tanzanie continentale sur les obtenteurs avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV * l’adoption de documents * la situation financière de l’Union internationale pour la protection des obtentions végétales au 31 décembre 2011 * les arriérés de contributions au 30 septembre 2012 * le calendrier des réunions en 2013 * un communiqué de presse * les comptes pour l’exercice financier 2010‑2011   et il :   * a approuvé l’utilisation des conférences Web par les organes de l’UPOV, sous réserve que les organes concernés les jugent appropriées, afin de faciliter la participation des membres de l’Union et des observateurs conformément aux procédures en vigueur * a approuvé l’utilisation des conférences Web par le Bureau de l’Union afin de faciliter la participation des participants invités à ses réunions, lorsque le Bureau de l’Union le jugerait approprié * a approuvé l’utilisation de la diffusion sur le Web de sessions d’organes de l’UPOV aux fins de leur vision uniquement par les membres de l’Union et les observateurs conformément aux procédures en vigueur, sous réserve que l’organe de l’UPOV concerné le juge approprié et décidé que, dans tous les autres cas de diffusion sur le Web, le Comité consultatif sera invité à approuver les modalités d’une éventuelle retransmission sur l’Internet. |
| *4. Politique du Conseil* (suite) | * est convenu que les conclusions du “Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs”, qui se tiendra à Genève le 2 novembre 2012 seront mis à disposition sur le site Web de l’UPOV après un délai approprié * a approuvé le lancement de la page Web “Assistance”, sur la base du prototype, dans une zone du site Web de l’UPOV qui sera accessible à partir de la zone d’accès restreint, mais également au moyen d’un lien distinct et d’un mot de passe communiqué au représentant et au suppléant de chaque membre de l’Union * a approuvé la publication sur le site Web de l’UPOV d’un document contenant la liste des membres de l’UPOV, la liste des États et organisations intergouvernementales ayant entamé la procédure d’adhésion à la Convention UPOV et la liste des États et organisations intergouvernementales ayant été en relation avec le Bureau de l’Union en vue d’obtenir une assistance pour l’élaboration de lois fondées sur la Convention UPOV * a approuvé l’envoi d’une invitation à la Géorgie pour qu’elle présente un exposé à la quatre‑vingt‑sixième session du Comité consultatif qui se tiendra en octobre 2013 * a approuvé la participation du Bureau de l’Union à la plate‑forme du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (ITPGRFA) pour le codéveloppement et le transfert de technologies * a pris note du rapport présenté par le Bureau de l’Union à la sixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture de la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture (CGRFA) et approuvé la présentation de rapports similaires à de futures sessions, en lien avec tous les actes de la Convention UPOV * a approuvé la participation de l’UPOV à l’initiative de l’OMPI sur la production de blé durable en République‑Unie de Tanzanie. |
|  | b) décisions adoptées par le Conseil  À sa vingt‑neuvième session extraordinaire, tenue à Genève le 30 mars 2012, le Conseil :   * a prolongé le mandat du secrétaire général adjoint du 1er décembre 2012 au 30 novembre 2015 * a approuvé un communiqué de presse   À sa quarante‑sixième session ordinaire, tenue à Genève le 1er novembre 2012, le Conseil :   * a décidé de rendre une décision positive sur la conformité du projet de loi du Ghana sur les droits d’obtenteur avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales * a décidé, sous réserve de l’incorporation dans le projet de loi sur les droits d’obtenteur pour la Tanzanie continentale des amendements du ministre et des propositions convenues avec la délégation de la République‑Unie de Tanzanie et, sans aucune modification additionnelle, de rendre une décision positive sur la conformité du projet de loi sur les droits d’obtenteur pour la Tanzanie continentale avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales * a approuvé les comptes pour l’exercice financier 2010‑2011 * a approuvé le programme de travail de la soixante‑septième session du CAJ * a approuvé les programmes de travail du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN * a approuvé le “calendrier des réunions en 2013” * a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la quarante‑neuvième session ordinaire du Conseil, en 2015 :   – Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique), présidente du Conseil  – M. Luis Salaices (Espagne), vice‑président du Conseil   * a approuvé un communiqué de presse |
|  | c) adoption des documents et notes d’information par le Conseil  L’adoption des matériels d’information par le Conseil est mentionnée dans le sous‑programme UV.2. |

### Sous‑programme UV.2 : Services fournis à l’Union en vue d’augmenter l’efficacité du système de l’UPOV

L’UPOV a continué d’adopter un nombre considérable de documents d’information et d’orientation qui renforcent la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la Convention d’une manière efficace et harmonisée sur le plan international, ce qui contribue à améliorer la qualité de la protection et à réduire le coût d’obtention de la protection. En 2012, les principes directeurs d’examen adoptés ont continué de couvrir 90% de toutes les entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales. Pour renforcer la coopération entre les membres de l’Union, les informations fournies dans la base de données GENIE, la base de données sur les variétés végétales (base de données PLUTO) et la base de données sur les lois des membres de l’Union (UPOVLex) ont été améliorées, plusieurs mesures étant prises concernant le programme d’améliorations de la base de données PLUTO. Dans le cadre d’une nouvelle initiative, le CAJ a approuvé l’élaboration d’un formulaire électronique prototype à l’intention des membres intéressés de l’Union.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Maintenir et améliorer l’efficacité du système de l’UPOV * Jeter et développer les bases juridiques, administratives et techniques de la coopération internationale en matière de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV |

|  |  |
| --- | --- |
| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution |
| 1. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application | a) adoption de matériels d’information nouveaux ou révisés concernant la Convention UPOV   * Matériels d’information concernant la Convention UPOV adoptés par le Conseil en 2012   UPOV/INF/4/2 Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (Révision)  UPOV/INF/12/4 Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention (Révision)  UPOV/INF/19/1 Règles concernant l’octroi à des États et à des organisations intergouvernementales ou des organisations internationales non gouvernementales du statut d’observateur auprès des organes de l’UPOV (Révision)  UPOV/INF/20/1 Règles concernant l’accès aux documents de l’UPOV (Révision)  UPOV/INF/21/1 Mécanismes extrajudiciaires de règlement des litiges  UPOV/INF‑EXN/2 Liste des documents INF/EXN et date de la version la plus récente de ces documents (Révision)  UPOV/INF‑EXN/3 Liste des documents UPOV/INF/EXN et date de la version la plus récente de ces documents (Révision)   * Les matériels suivants ont été examinés par le CAJ en 2012 :   UPOV/INF/15 Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV concernant les obligations en cours et les notifications connexes, ainsi que la fourniture d’informations visant à faciliter la coopération  UPOV/INF/ADS Mécanismes extrajudiciaires de règlement des litiges   * Les matériels suivants ont été examinés par le CAJ‑AG en 2012 :   UPOV/EXN/BRD Notes explicatives sur la définition de l’obtenteur selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV  UPOV/EXN/EDV Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées en vertu de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (Révision)  UPOV/EXN/HRV Notes explicatives sur les actes à l’égard du produit de la récolte selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV |
|  | b) publication de la Gazette et du Newsletter de l’UPOV   * UPOV Publication n° 438 (E), Issue n° 105, août 2012 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *1. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application* (suite) | c) incorporation de la législation des membres de l’Union dans la base de données Lex de l’UPOV   * Croatie * France * Irlande * États‑Unis d’Amérique * Viet Nam |

|  |  |
| --- | --- |
|  | d) participation à des séminaires et colloques organisés à Genève parallèlement aux sessions de l’UPOV   * Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs, 2 novembre 2012   118 participants représentant 36 membres de l’Union, 6 États ayant le statut d’observateur,  8 organisations ayant le statut d’observateur, 6 autres participants et 10 conférenciers extérieurs |

|  |  |
| --- | --- |
| 2. Orientations au sujet de l’examen des variétés | a) adoption de documents TGP et de matériels d’information nouveaux ou révisés   * Documents TGP adoptés et publiés sur le site Web de l’UPOV en 2012 :   TGP/12/2 Conseils concernant certains caractères physiologiques (Révision)  TGP/0/5 Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (Révision)   * Projets des documents TGP ci‑après dont l’établissement a progressé au CAJ, au TC ou dans les groupes de travail techniques en 2012 :   TGP/7 Élaboration de principes directeurs d’examen (Révision)  TGP/8 Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (Révision)  TGP/14 Glossaire de termes utilisés dans les documents de l’UPOV (Révision)  TGP/15 ~~[Nouveaux types de caractères]~~ [indications en ce qui concerne l’utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)]   * Projets des matériels d’information ci‑après dont l’établissement a progressé au CAJ, au TC ou dans les groupes de travail techniques en 2012 :   UPOV/INF/12 Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV (Révision)  UPOV/INF/16 Logiciels échangeables (Révision) |

|  |  |
| --- | --- |
|  | b) adoption de principes directeurs d’examen nouveaux ou révisés  *Principes directeurs d’examen adoptés*  En 2012, les principes directeurs d’examen adoptés ont couvert 90% de toutes les entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales (207 235 de 236 107)   * 16 principes directeurs d’examen ont été adoptés par le TC, à savoir :   – 8 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (2), TWF (1), TWO (3), TWO/TWV (1), TWV (1) élaborés par des experts principaux des pays suivants : DE (1), FR (1), GB (1), GB/PL (1), JP(3), NL (1)  – 4 principes directeurs d’examen révisés : TWA (1), TWF (1), TWV (2)  – 4 principes directeurs d’examen partiellement révisés : TWF (1), TWO (2), TWV/TWA (1) |

Figure 1. Adoption de principes directeurs d’examen

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *2. Orientations au sujet de l’examen des variétés* (suite) | *Progrès réalisés dans l’élaboration des principes directeurs d’examen dans le cadre des groupes de travail techniques*   * 59 projets de principes directeurs d’examen ont progressé au sein des groupes de travail techniques, dont   – 36 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (8), TWA/TWV (1), TWF (8), TWO (15), TWV (4)  – 16 révisions : TWA (5), TWF (2), TWO (4), TWV (5)  – 7 révisions partielles : TWF (3), TWO (1), TWV (3) |
|  | c) participation à des séminaires et colloques organisés à Genève parallèlement aux sessions de l’UPOV   * Débat sur les expériences des membres de l’Union relatives aux mesures à prendre pour améliorer l’efficacité des essais DHS   89 participants représentant 42 membres de l’Union, 4 États ayant le statut d’observateur et 5 organisations ayant le statut d’observateur |

|  |  |
| --- | --- |
| 3. Coopération en matière d’examen des demandes de protection d’obtentions végétales | a) genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l’Union ont une expérience pratique  Expérience pratique en matière d’examen DHS portant sur environ 2726 genres ou espèces en 2012 (2679 en 2011 et 2254 en 2010) – voir le document TC/48/4 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *3. Coopération en matière d’examen des demandes de protection d’obtentions végétales* (suite) | b) genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l’Union coopèrent en matière d’examen DHS, comme indiqué dans la base de données GENIE  ‑ Coopération générale  Services qui communiqueront les rapports DHS existants à tout membre de l’Union :  Australie  Services qui communiqueront à tout membre de l’Union les rapports DHS existants pour toute espèce pour laquelle ils ont acquis une expérience pratique en matière d’examen :  Allemagne, Canada, Nouvelle‑Zélande, Union européenne, Uruguay  Services qui accepteront des rapports DHS de tout autre membre de l’Union :  Australie (sauf pour *Solanum tuberosum* L.)  La Suisse utilisera, en général, les rapports d’examen existants fournis par tout membre de l’Union. Les examens DHS ne sont pas conduits en Suisse. Lorsqu’un rapport d’examen DHS n’est pas disponible chez un membre de l’Union, l’Office de la protection des obtentions végétales demandera à un service ou une station d’essai approprié d’un membre de l’Union de mener un examen DHS pour son compte.  Le Canada accepte en général des rapports DHS d’autres membres de l’Union pour les variétés de tout taxon qui sont multipliées par voie végétative et pour lesquelles les essais DHS sont effectués dans une serre à milieu ambiant contrôlé.  ‑ Nombre d’accords bilatéraux et régionaux spécifiques sur la protection des obtentions végétales  L’accord de coopération en matière d’examen s’applique à environ 1991 genres ou espèces (1990 en 2011 et 1417 en 2010) – à l’exclusion de la coopération générale (voir ci‑dessus et le document C/46/5) |

Figure 2. Genres/espèces pour lesquels il existe des accords de coopération, de l’expérience pratique et des entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales



|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *3. Coopération en matière d’examen des demandes de protection d’obtentions végétales* (suite) | c) participation à l’élaboration de principes directeurs d’examen  Principes directeurs d’examen adoptés en 2012 :  – 8 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (2), TWF (1), TWO (3), TWO/TWV (1), TWV (1) élaborés par des experts principaux des régions suivantes :  Asie‑Pacifique : JP (3)  Europe : DE(1), GB(1), FR (1), PL/GB (1), NL (1)  – 4 principes directeurs d’examen révisés : TWA (1), TWF (1), TWV (2)  Asie‑Pacifique : NZ (1)  Asie‑Pacifique/Europe : AU/ES (1)  Europe : DE (1), GB (1)  – 4 principes directeurs d’examen partiellement révisés : TWF (1), TWO (2), TWV/TWA (1)  Europe : FR (1), DE (3)  Principes directeurs d’examen en cours d’élaboration en 2012 :  – 36 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (8), TWA/TWV (1), TWF (8), TWO (15), TWV (4) élaborés par des experts principaux des régions suivantes :  Afrique‑Amériques : KE/BR (1)  Amériques : AR (1), BR (3), CA (1), MX (3)  Amériques‑Asie/Pacifique : BR/CN (1)  Asie‑Pacifique : AU (3), CN (5), JP (6), KR (1), NZ (2)  Europe : ES (1), FR (2), GB (1), NL (3), PL (1)  Proche/Moyen-Orient – Asie-Pacifique : IL/KR (1)  – 16 révisions : TWA (5), TWF (2), TWO (4), TWV (5)  Afrique : ZA (1)  Europe : DE (3), ES (2), FR (2), GB (1), HU (1), NL (6)  – 7 révisions partielles : TWF (3), TWO (1), TWV (3)  Afrique : ZA (1)  Amériques : MX (1)  Europe : ES (1), FR (1), FR/NL (1), NL (1), QZ (1)  Au total, 19 membres de l’Union ont participé à l’élaboration de principes directeurs d’examen (AR, AU, BR, CA, CN, DE, ES, FR, GB, IL, JP, KE, KR, MX, NL, NZ, PL, QZ, ZA). |

|  |  |
| --- | --- |
|  | d) qualité et exhaustivité des données contenues dans la base de données sur les variétés végétales et qualité du dispositif de recherche; et moyens d’accès aux autres données pertinentes  ‑ Nombre total de fichiers figurant dans la base de données PLUTO à la fin de 2012 : 620 517 (575 378 en 2011)  ‑ Nombre de présentations de nouvelles données en 2012 (chaque contributeur a été invité à en présenter six fois en 2012) :  167 (164 en 2011)  ‑ Nombre de contributeurs figurant dans la base de données PLUTO à la fin de 2012 : 52 (48 en 2011)  ‑ Nombre de membres de l’Union qui ont fourni des données en 2012 : 45 (41 en 2011)  ‑ Nombre de membres de l’Union qui ont fourni des données pour la première fois en 2012 : 4 (BY, CN, MA, MX) (3 en 2011 (HR, IL, IS))  ‑ Nombre d’autres fournisseurs de données en 2012 : 1 (OCDE) (1 en 2011 (OCDE)) |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| 3. Coopération en matière d’examen des demandes de protection d’obtentions végétales (suite) | *d) qualité et exhaustivité des données contenues dans la base de données sur les variétés végétales et qualité du dispositif de recherche; et moyens d’accès aux autres données pertinentes* (suite)  Améliorations concernant la base de données sur les variétés végétales (base de données PLUTO) :   * Nouvelles fonctions * Page dédiée à la recherche de dénominations variétales; * Possibilités de sauvegarder les paramètres de recherche pour la base de données PLUTO; * Obligation pour les utilisateurs de la base de données sur les variétés végétales de s’inscrire de sorte que l’utilisation de cette base de données puisse être surveillée, l’objectif étant d’utiliser ce retour d’information pour de futures améliorations; * Introduction des dispositions nécessaires pour inclure les données dans leur alphabet d’origine, en plus de celles communiquées en alphabet romain; et * Donner aux contributeurs à la base de données sur les variétés végétales la possibilité de fournir des données sur les dates auxquelles une variété avait été commercialisée pour la première fois sur le territoire de la demande et sur d’autres territoires. * Solutions élaborées pour permettre à l’Afrique du Sud et au Kenya d’apporter des données dans un autre format que le format TAG. * Méthode pour l’établissement des codes UPOV manquants pour les données destinées à la base de données sur les variétés végétales élaborée par le Groupe de la base de données sur les désignations commerciales de l’OMPI. À cet égard, des codes UPOV ont été alloués pour la quasi‑totalité des entrées dans cette base de données. * Élaboration de la version UPOV‑ROM de l’UPOV. |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | e) logiciels pouvant faire l’objet d’échanges figurant dans le document UPOV/INF/16 “Logiciels pouvant faire l’objet d’échanges”  Il a été proposé d’inclure en 2012 dans le document UPOV/INF/16 les deux logiciels suivants :   |  |  |  | | --- | --- | --- | | Nom du programme | Catégorie | Pays qui propose | | ZAJVKA | Protocole d’essai DHS et analyse des données | Fédération de Russie | | AIM | Analyse d’images | France | |

|  |  |
| --- | --- |
| 4. Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV | a) participation aux travaux du Comité administratif et juridique  CAJ/65 : 96 participants représentant 39 membres de l’Union, 4 États ayant le statut d’observateur, 7 organisations ayant le statut d’observateur  CAJ/66 : 85 participants représentant 36 membres de l’Union, 3 États ayant le statut d’observateur, 7 organisations ayant le statut d’observateur |
|  | b) participation aux travaux du Comité technique  TC/48 : 94 participants représentant 42 membres de l’Union, 4 États ayant le statut d’observateur, 6 organisations ayant le statut d’observateur |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *4. Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV* (suite) | c) participation aux sessions des groupes de travail techniques   * 260 experts représentant 36 membres de l’Union (membres), 4 États ayant le statut d’observateur (obs) et 3 organisations ayant le statut d’observateur (orgs) ont participé comme suit aux sessions des groupes de travail techniques :   TWA (France) :  26 membres (50 participants) / 1 obs (2) / 2 org (1)  TWC (République de Moldova) :  20 membres (51 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)  TWF (Chine) :  16 membres (49 participants) / 3 obs (3) / 1 org (1)  TWO (République de Corée) :  15 membres (53 participants) / 4 obs (5) / 2 org (2)  TWV (Pays‑Bas) :  16 membres (38 participants) / 0 obs (0) / 2 org (5) |
|  | d) participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques   * 121 experts représentant 26 membres de l’Union (membres), 4 États ayant le statut d’observateur (obs) et 2 organisations ayant le statut d’observateur (orgs) ont participé comme suit aux ateliers préparatoires :   TWA : 14 membres (20 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)  TWC : 7 membres (24 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)  TWF : 9 membres (25 participants) / 3 obs (3) / 0 org (0)  TWO : 11 membres (28 participants) / 4 obs (5) / 1 org (1)  TWV : 7 membres (14 participants) / 0 obs (0) / 1 org (1) |

|  |  |
| --- | --- |
| 5. Documents et matériels de l’UPOV dans des langues supplémentaires | a) mise à disposition de documents et de matériels de l’UPOV dans des langues autres que les langues utilisées au sein de l’UPOV (français, anglais, allemand et espagnol)   * L’Acte de 1991 de la Convention UPOV a été traduit en khmère et en serbe. Ces traductions seront publiées sur le site Web de l’UPOV en 2013. |

|  |  |
| --- | --- |
| 6. Facilitation du dépôt de demandes de protection d’obtentions végétales | a) nombre de demandes de protection d’obtentions végétales  13 714 demandes adressées à des membres de l’Union en 2011 (13 038 en 2010; 13 022 en 2009) (voir le document C/46/7) |
|  | b) nombre de titres octroyés  10 065 titres octroyés par des membres de l’Union en 2011 (11 115 en 2010; 10 730 en 2009)  (voir le document C/46/7) |
|  | c) nombre de titres en vigueur  94 413 titres en vigueur auprès de membres de l’Union à la fin de 2011 (90 344 en 2010;  86 378 en 2009) (voir le document C/46/7) |

| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| --- | --- |
| *6. Facilitation du dépôt de demandes de protection d’obtentions végétales* (suite) | d) nombre de genres ou d’espèces protégés par des membres de l’Union  À la fin de 2012, 53 membres de l’Union assuraient la protection de tous les genres et espèces (49 en 2011; 45 en 2010) et 17 membres la protection d’un nombre limité de genres et d’espèces (22 en 2010) (voir le document C/46/6).  Les membres ci‑après de l’Union ont notifié l’extension de leur protection à de nouveaux genres et espèces en 2012 :  Afrique du Sud, Albanie, Belgique, Brésil, Irlande, Maroc, République de Corée, Turquie et Viet Nam |
|  | e) nombre de genres ou d’espèces dont des variétés sont protégées  Nombre de genres et d’espèces avec des entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales (PLUTO) : 3144  (3042 en août 2011; 2940 en août 2010) |
|  | f) utilisation par les membres de l’Union de renvois normalisés dans les formulaires de demande  En 2012, 13 membres de l’Union ont indiqué que les renvois normalisés au formulaire de demande type de l’UPOV figurent dans leurs formulaires de demande |
|  | g) utilisation de formulaires vierges linéaires correspondant au “Formulaire type de l’UPOV de demande de protection d’une obtention végétale”  Le CAJ a approuvé l’élaboration d’un formulaire électronique prototype à l’intention des membres intéressés de l’Union, les membres ci‑après de l’Union, y compris la participation continue de l’Union européenne, faisant part de leur intérêt pour ce prototype : Australie, Brésil, Canada, Colombie, États‑Unis d’Amérique, Mexique, Nouvelle‑Zélande, Paraguay, République dominicaine, République de Corée et Viet Nam (voir le document CAJ/66/9 “Compte rendu”) |

|  |  |
| --- | --- |
| 7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.) | a) informations destinées aux parties prenantes sur le site Web de l’UPOV  Les exposés et les remarques de clôture du Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs, tenu à Genève le 2 novembre 2012, ont été publiés sur le site Web de l’UPOV. |

### Sous‑programme UV.3 : Aide à la mise en place et à l’application du système de l’UPOV

L’Union a aidé un certain nombre d’États à mettre en place un système de protection des obtentions végétales sur la base des dispositions de la Convention UPOV et a donné aux gouvernements des conseils sur la manière d’élaborer la législation appropriée. La coopération avec les membres de l’Union, notamment pour ce qui est des cours de formation, a donné des résultats notables en matière de communication. L’utilisation du cours d’enseignement à distance “Mise en place du système UPOV de protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV” et la formation de formateurs revêtent de plus en plus d’importance pour la prestation d’une assistance à un large éventail d’experts.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Sensibiliser au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV * Aider les États et certaines organisations, en particulier les gouvernements des pays en développement et des pays en transition vers une économie de marché, à élaborer une législation conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV * Aider les États et certaines organisations à adhérer à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV * Aider les États et les organisations à mettre en œuvre un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV |

| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution |
| --- | --- |
| 1. Sensibiliser au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV | a) publications sur le rôle du système de l’UPOV de protection des obtentions végétales, y compris des documents sur le site Web   * Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs ([http://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\_id=26104](http://www.upov.int/meetings/en/details.jsp?meeting_id=26104))   b) fourniture aux États et aux organisations d’informations sur les activités de l’UPOV  Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bolivie, Bosnie‑Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d’Ivoire, Croatie, Cuba, Chypre, Danemark, Équateur, Égypte, El Salvador, Espagne, États‑Unis d’Amérique, Éthiopie, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Géorgie, Allemagne, Ghana, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d’), Iraq, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Liban, Libye, Lituanie, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mali, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Maroc, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Pays‑Bas, Nouvelle‑Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République‑Unie de Tanzanie, Roumanie, Sao‑Tomé‑et‑Principe, Sénégal, Serbie, Singapour, Sri Lanka, Soudan, Suède, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Royaume‑Uni, Union européenne, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe, AATF, AFSTA, APSA, ARIPO, CGIAR, CIOPORA, CropLife, ESA, FAO, ISF, ISTA, OAPI, Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.  Voir également à l’alinéa e) ci‑dessous  c) États et organisations ayant contacté le Bureau de l’Union pour obtenir de l’aide en matière d’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales  Bosnie‑Herzégovine, Bahreïn, Brunéi Darussalam, Canada, Colombie, Ghana, Malaisie, Myanmar, Nicaragua, Panama, Pakistan, Philippines, Thaïlande, République démocratique populaire lao, République‑Unie de Tanzanie et Zimbabwe  d) États et organisations ayant entamé auprès du Conseil de l’UPOV la procédure pour devenir membre de l’Union  Ghana, République‑Unie de Tanzanie |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *1. Sensibiliser au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV* (suite) | e) participation aux activités de sensibilisation organisées par l’UPOV ou aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV   * Séminaires sur la protection des obtentions végétales, Lima, Trujillo et Iquitos (Pérou) (janvier 2012) * Voyage d’étude et réunions connexes pour fonctionnaires de haut rang chargés de la protection des obtentions végétales, Tokyo, Chiba, Tsukuba et Hachimantai (Japon) (janvier‑février 2012) * Séminaire sur la sensibilisation à la protection des obtentions végétales, Phnom Penh (Cambodge) (février 2012) * Atelier sur les droits d’obtenteur, les brevets et l’accès à la diversité biologique et aux ressources génétiques, Pattaya (Thaïlande) (février 2012) * Atelier précongrès de l’AFSTA sur la protection des obtentions végétales, Zanzibar (République‑Unie de Tanzanie) (mars 2012) * Congrès annuel de l’AFSTA, Zanzibar (République‑Unie de Tanzanie) (mars 2012) * Cours de niveau avancé organisé par l’OMPI et l’OMC sur la propriété intellectuelle à l’intention des fonctionnaires nationaux, Genève (Suisse) (mars 2012) * Conférence sur les droits d’obtenteur et la qualité de membre de l’UPOV, Belgrade (Serbie) (avril 2012) * Cours de formation intitulé “Plant Variety Protection Under the UPOV Convention” organisé par l’USPTO/UPOV (États‑Unis d’Amérique) (avril 2012) * Réunion générale annuelle de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), Miami (États‑Unis d’Amérique) (avril 2012) * Conférence internationale sur la propriété intellectuelle de la CIOPORA, Miami (États‑Unis d’Amérique) (avril 2012) * Atelier sur la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales et la sensibilisation à cette protection, Muscat (Oman) (mai 2012) * Session de formation SLU/Sida sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du programme international de formation avancée “Ressources génétiques et droits de propriété intellectuelle” (cours GRIP), Uppsala (Suède) (mai 2012) * Cours de l’OMPI intitulé “Propriété intellectuelle, innovation et sécurité alimentaire : Atelier pour la production de blé durable en Afrique de l’Est – une étude de cas sur le rôle de la propriété intellectuelle”, Genève (Suisse) (mai 2012) * Cinquième réunion du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale (Forum EAPVP), Bangkok (Thaïlande) (mai 2012) * Séminaire international de l’EAPVP sur l’impact de la protection des obtentions végétales, Bangkok (Thaïlande) (mai 2012) * Cours de l’OMPI sur l’introduction au droit international de la propriété intellectuelle, Genève (Suisse) (juin 2012) * Réunion d’examen d’experts sur le projet de cadre juridique de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales, Harare (Zimbabwe) (juin 2012) * Quinzième cours international sur la protection des variétés végétales (Naktuinbouw), Wageningen (Pays‑Bas) (juin 2012) * Colloque OMPI‑OMC à l’intention des enseignants en propriété intellectuelle, Genève (Suisse) (juin 2012) * Séminaire intermédiaire interrégional de l’OMPI sur la propriété industrielle, Genève (Suisse) (juin 2012) * Congrès mondial 2012 sur les semences (ISF), Rio de Janeiro (Brésil) (juin 2012) * Cours de l’IDLO intitulé “Technology Licensing for Developing Countries : Dos and Don’ts”, Rome (Italie) (juillet 2012) * Cours d’été de l’OMPI sur la propriété intellectuelle, Genève (Suisse) (juillet 2012) * Cours de formation intitulé “Protection des obtentions végétales et examen DHS”, organisé par le Service coréen des semences et des variétés (KSVS) et l’Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA), Séoul (République de Corée (juillet 2012)) * Programme de mastère sur le droit de propriété intellectuelle de la Queensland University of Technology (QUT), Brisbane (Australie) (juillet 2012) * XXIIIe Congrès panaméricain des semences, Santa Cruz de la Sierra (Bolivie) (État plurinational de la) (août 2012) * Cours de formation de la JICA sur “l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales”, Tsukuba (Japon) (septembre 2012) |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *1. Sensibiliser au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV* (suite) | * Sixième conférence internationale sur les droits de propriété intellectuelle dans le domaine de l’agriculture, Amman (Jordanie) (septembre 2012) * Colloque annuel du Département de l’agriculture de Sri Lanka, Peradeniya (Sri Lanka) (septembre 2012) * Session de formation SLU/Sida sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du programme international de formation avancée “Ressources génétiques et droits de propriété intellectuelle” (cours GRIP), Uppsala (Suède) (septembre 2012) * Colloque conjoint CIOPORA‑JATAFF sur la protection des obtentions végétales en Asie, Tokyo (Japon) (octobre 2012) * Cours de formation NCSS/MAFF sur le DHS à l’intention d’experts du Forum EAPVP, Kasaoka, préfecture d’Okayama (Japon) (octobre 2012) * Voyage d’étude et réunion dîner organisés par le GNIS pour fonctionnaires de haut rang d’Indonésie, de Malaisie, des Philippines et de Thaïlande, Paris (France) (octobre 2012) * Séminaire national de l’OMPI sur l’impact du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) sur la recherche, Maputo (Mozambique) (octobre 2012) * Congrès de l’APSA sur les semences en Asie, Bali (Indonésie) (novembre 2012) * Cinquième réunion ministérielle sur l’agriculture et programme régional pour la sécurité alimentaire de l’Organisation de coopération économique et deuxième Conférence des donateurs, Antalya (Turquie) (novembre 2012) * Réunion du comité d’experts de la GRUR sur la protection des obtentions végétales, Munich (Allemagne) (novembre 2012) * XIe cours de formation pour les pays ibéro‑américains sur la protection des obtentions végétales, Montevideo (Uruguay) (décembre 2012) * Séminaire de sensibilisation à la protection des obtentions végétales, Naypyitaw (Myanmar) (décembre 2012) |

|  |  |
| --- | --- |
| 2. Assistance en vue de l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | a) États et organisations ayant reçu des commentaires sur leurs lois  Bosnie‑Herzégovine, Brunéi Darussalam, Ghana, Malaisie, Myanmar, Pakistan, Philippines, Thaïlande, République démocratique populaire lao, République‑Unie de Tanzanie et Zimbabwe  b) États et organisations ayant reçu un avis positif du Conseil de l’UPOV  Ghana, République‑Unie de Tanzanie (Projet de loi sur les droits d’obtenteur de la Tanzanie continentale)  c) réunions avec des responsables gouvernementaux  Bosnie‑Herzégovine, Bahreïn, Brunéi Darussalam, Ghana, Guinée équatoriale, Malaisie, Myanmar, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, République‑Unie de Tanzanie, Thaïlande et Zimbabwe |

|  |  |
| --- | --- |
| 3. Assistance fournie à des États et organisations en vue de leur adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | a) États ayant adhéré à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou l’ayant ratifié  France, Irlande, Panama  b) États et organisations devenus membres de l’Union  aucun |

| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| --- | --- |
| 4. Assistance à la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | a) participation aux cours d’enseignement à distance  UPOV DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV” |

**Liste des pays d’où provenaient les participants au cours d’enseignement à distance de l’UPOV (en 2012)**

Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États‑Unis d’Amérique, France, Grèce, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d’), Israël, Italie, Japon, Kenya, Liban, Lettonie, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle‑Zélande, Oman, Pakistan, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, Philippines, Pologne, République démocratique populaire lao, République de Corée, République de Moldova, Royaume‑Uni, Serbie, Slovaquie, Suède, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam et Zimbabwe (total : 55 pays).

**Nombre total de participants aux principales sessions du cours DL‑205 par catégorie (deux sessions en 2012)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Catégorie** | **Nombre d’étudiants** |
| **Catégorie 1 :** fonctionnaires gouvernementaux de membres de l’Union désignés par le représentant auprès du Conseil de l’UPOV Gratuit | 331 |
| **Catégorie 2 :** responsables d’États observateurs ou d’organisations intergouvernementales observatrices désignés par le représentant auprès du Conseil de l’UPOV aucun droit d’inscription pour un étudiant par État ou par organisation intergouvernementale; étudiants supplémentaires : 1000 francs suisses par étudiant | 14 |
| **Catégorie 3 :** autres Droit d’inscription : 1000 francs suisses | 19 |
| **Catégorie 4 :** exonération discrétionnaire du droit d’inscription pour des étudiants sélectionnés | 6 |
| **Total :** | **370** |

Figure 8. Répartition des participants aux sessions principales du cours DL‑205  
par catégorie d’inscription



Figure 9. Répartition des participants aux sessions principales du cours DL‑205  
par langue



**Sessions spéciales du cours DL‑205 (en 2012)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Mois/ Année** | **Nom du cours** | **Langue** | **Nombre de participants** |
| Févr. 2012 | OMPI “Mastère II en droit de la propriété industrielle” | FR | 20 |
| Avril 2012 | Cours de formation de l’USPTO/UPOV intitulé “Plant Variety Protection under the UPOV Convention” (États‑Unis d’Amérique) | EN | 10 |
| Juin 2012 | Cours international organisé par Naktuinbouw sur la protection des obtentions végétales (Pays‑Bas) | EN | 18 |
| Juill. 2012 | Cours de formation organisé par la KOICA sur la protection des obtentions végétales (République de Corée) | EN | 14 |
| Sept. 2012 | Cours de formation organisé par la JICA sur “l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales” (Japon) | EN | 9 |
| Déc. 2012 | XIe Cours de formation à l’intention des pays ibéro‑américains sur la protection des obtentions végétales (Uruguay) | ES | 12 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *4. Assistance à la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV* (suite) | b) participation d’États et d’organisations ayant le statut d’observateurs aux travaux du CAJ, du TC, des TWP et aux ateliers préparatoires correspondants  Voir le sous‑programme UV.2, indicateur d’exécution 4 “Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV “, sections a) à d)  c) participation aux activités de l’UPOV;  d) participation aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV; et  e) formation dispensée par des formateurs de l’UPOV au cours d’activités n’ayant pas été organisées par l’UPOV  Voir le sous‑programme UV.3, indicateur d’exécution 1 “Sensibiliser au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV”, section e) |
|  | f) mise en œuvre de projets avec des organisations partenaires et des donateurs   * Projet mondial sur les semences : 18 réunions électroniques via l’Internet et 5 réunions du Comité directeur dont une à Arusha (République‑Unie de Tanzanie) (janvier 2012) et une à Accra (Ghana) (avril 2012) |
|  | g) utilisation de la page Web “Assistance” en vue d’obtenir une aide dans le cadre d’un projet   * La page Web “Assistance” a été mise à disposition sur la zone d’accès restreint du site Web de l’UPOV. |

### Sous‑Programme UV.4 : Relations extérieures

Le site Web restructuré contribue pour beaucoup à mieux faire comprendre le rôle et les activités de l’UPOV et comment un système efficace de protection des obtentions végétales favorise la société. Le “Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs” a complété une série de trois événements (Trilogie) comprenant également le “Séminaire sur la protection des obtentions végétales et le transfert de technologie : avantages des partenariats publics‑privés” et le “Colloque sur la sélection végétale pour l’avenir”. Les actes de cette trilogie formeront la base d’une publication visant à montrer comment la société peut tirer parti du système UPOV de protection des obtentions végétales.

Des organisations intergouvernementales telles que l’Association internationale d’essais de semences (ISTA), l’Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), l’Organisation de coopération économique (OCE), l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), l’Organisation mondiale du commerce (OMC), l’Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l’International Development Law Organization (IDLO) ont invité l’UPOV à contribuer à leurs travaux. L’UPOV entretient des contacts réguliers avec les associations professionnelles internationales suivantes : Association africaine du commerce des semences (AFSTA), Asia Pacific Seed Association (APSA), European Seed Association (ESA), Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), International Seed Federation (ISF) et Fédération latino‑américaine des associations de semenciers (FELAS).

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Renforcer la compréhension du système de l’UPOV de protection des obtentions végétales par le public et les organisations non gouvernementales * Fournir aux autres organisations intergouvernementales des informations sur la Convention UPOV, en vue d’assurer sa complémentarité avec les autres traités internationaux. |

| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution |
| --- | --- |
| 1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l’UPOV | a) mise à disposition sur le site Web de l’UPOV d’informations et de matériels à l’intention du grand public  Informations et matériels ajoutés au site Web en 2012 :  ‑ informations du *Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs* <http://www.upov.int/meetings/en/details.jsp?meeting_id=26104>)  ‑ cinq communiqués de presse  b) consultations du site Web   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | |  | *2012* | *2011* | *2010* | | Nombre de consultations | 151 914 | 140 371 | 118 895 | | Visites ponctuelles | 71 506 | 75 673 | 62 758 | | Nombre de consultations de pages | 1 139 570 | 798 942 | 656 722 | | Nombre de pages/visite | 7,50 | 5,69 | 5,52 | | Durée moyenne des consultations | 00:07:19 | 00:04:41 | 00:04:12 | | Pourcentage de nouvelles consultations | 45,05% | 51,91% | 50,57% | |

| **Résultats escomptés** | | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| --- | --- | --- |
| *1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l’UPOV* (suite) | *Nombre de consultations par langue sur le logiciel de navigation (dix premières en 2012) :*   |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | Langue du logiciel de navigation | 2012 | | 2011 | | 2010 | | | Visites | % | Visites | % | Visites | % | | 1. en‑us Anglais (États‑Unis d’Amérique) | 57 341 | 37,75 | 50 571 | 36.03 | 46 527 | 39,13 | | 1. es Espagnol | 19 001 | 12,51 | 23 605 | 16,82 | 16 141 | 13,58 | | 1. fr Français | 14 212 | 9,36 | 10 670 | 7,60 | 11 169 | 9,39 | | 1. ja Japonais | 7 562 | 4,98 | 6 387 | 4,55 | 5 349 | 4,50 | | 1. es‑es Espagnol (Espagne) | 5 698 | 3,75 | 9 124 | 6,50 | 4 104 | 3,45 | | 1. de Allemand | 4 562 | 3,00 | 5 577 | 3,97 | 7 068 | 5,94 | | 1. nl Néerlandais | 4 152 | 2,73 | 2 742 | 1,95 | 2 671 | 2,25 | | 1. ru Russe | 3 630 | 2,39 | 3 168 | 2,26 | 2 509 | 2,11 | | 1. zh‑cn Chinois | 3 350 | 2,21 | 2 749 | 1,96 | 3 324 | 2,80 | | 1. ko Coréen | 3 169 | 2,09 | 2 543 | 1,81 |  |  | | 1. it Italien |  |  |  |  | 2 198 | 1,85 | | |

|  |  |
| --- | --- |
| 2. Fourniture d’informations à d’autres organisations | a) participation à des réunions d’organisations compétentes, et avec des organisations compétentes   * Le Bureau a participé à des réunions et discussions avec les organisations intergouvernementales suivantes : ARIPO, ECO, FAO, IDLO, ISTA, OAPI, OCDE, OMC et OMPI. * Le Bureau a participé à des activités organisées par les associations professionnelles suivantes : AFSTA, APSA, CIOPORA, ESA, FELAS et ISF. |
|  | b) contributions apportées à des organisations compétentes   * Le Bureau a apporté des contributions sur la protection des obtentions végétales pour les réunions des organisations intergouvernementales suivantes : ARIPO, FAO, IDLO, OAPI, OCDE, OMC et OMPI. |

[Fin de l’annexe III et du document]

1. Continuation de l’adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d’effet le 4 décembre 1991). [↑](#footnote-ref-2)
2. 71 membres le 5 janvier 2013 (date à laquelle la Serbie est devenue membre de l’UPOV, voir ci-dessus). [↑](#footnote-ref-3)